

LE TRAIT D'UNION

BULLETIN MUNICIPAL



N° 27
DÉCEMBRE 2020



Impasse du Marché - Enclos de la Ronde
03500 SAINT POURCAIN SUR SIOULE
Tél. 04 70 20 21 79 - contact@alliertp.fr

*Consommons local,
vivons local*

MIEUX manger,
MOINS gaspiller,
MOINS polluer

Commerces,
Artisans,
Services

Plat à emporter, drive, livraison...

SOMMAIRE

Services communaux	4
Edito	5
Conseil Municipal	6
Communication - Ressources Humaines - Prévention - Eucation - Restaurant	8 - 15
Collège	10 - 11
Lycée	12 - 13
Ecoles	14
Administration générale - Finances - Logement	16 - 19
Finances	16 - 17
État-civil - Recensement	18
Ma Prim rénov, PACS	19
Travaux - Urbanisme - Eau - Assainissement	20 - 23
Vie associative - Sport - Jeunesse	24 - 27
Plan ville	28 - 29
Développement de l'activité - Emploi - Intercommunalité - SPL	30 - 33
Culture - Loisirs - Animations	34 - 39
Médiathèque	34 - 35
Saison culturelle 2020 et 2021	36 - 37
Point Information Jeunesse	38
Famille - Action sociale - Solidarité - Portage des repas	40 - 47
CCAS	40 - 41
Dépistage.....	45
Service enfance	44 - 47
Communauté de Communes	48
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement CAUE	49
Police	50
Droits et devoirs des piétons	51
Centre de Secours	53
SICTOM	54 - 55
Le monoxyde de carbone	56 - 57
Agenda 2021	58 - 59

Remerciements sincères aux commerçants, artisans et industriels de Varennes-sur-Allier et sa région qui, par leur participation couvrent les frais d'impression et de distribution et permettent la diffusion de ce bulletin municipal.

Pour vos achats ou vos projets, n'oubliez pas de les consulter.

Magazine trimestriel d'informations municipales gratuit édité par la Commune de Varennes-sur-Allier

Tirage : 2 400 exemplaires

Directeur de publication : Roger LITAUDON, Maire

Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2021

Conception : Service communication, Mairie de Varennes-sur-Allier

Crédit Photos : Mairie, médiathèque

Impression : Imprimerie Alpha Numériq - Zone de l'Étoile, rue de Bad Vilbel 03000 MOULINS

SERVICES COMMUNAUX



Standard Mairie : 04 70 47 72 00
Mail : standard@vareennes-sur-allier.fr

Horaire d'accueil :
Lundi et mercredi : 9h00-12h00 et 13h30-18h00
Mardi et jeudi : 9h00-12h00
Vendredi : 9h00-12h00 et 13h30-17h00

Accueil, État civil, cimetière, secrétariat adjoints : 04 70 47 72 02
Mail : etatcivil@vareennes-sur-allier.fr



Service comptabilité, facturation : 04 70 47 72 09



Service communication, vie associative : 04 70 47 72 07
Mail : vieassociativevareennes@gmail.com



Service enfance : 04 70 47 72 05
Mail : enfancevareennes@gmail.com

Garderie périscolaire : 04 70 45 14 71



Accueil services techniques : 04 70 47 72 12
Mail : servicestechniques@vareennes-sur-allier.fr

Centre technique municipal : 04 70 45 02 50
5, rue de la Brunette - Vareennes-sur-Allier
Secrétariat ouvert les lundis et jeudis



Restaurant municipal, portage repas : 04 70 45 14 46
Mail : restaurant@vareennes-sur-allier.fr



Médiathèque : 04 70 45 14 01
Mail : mediatheque@vareennes-sur-allier.fr



Police municipale : 04 70 47 72 06
Mail : policemunicipale@vareennes-sur-allier.fr



C.C.A.S. : 04 70 47 72 04
ccas@vareennes-sur-allier.fr

**AUTO-ÉCOLE
DESMARAIS**
le bon départ

**PERMIS
AUTO-MOTO-CYCLO**

3, rue de Vouroux - 03150 Vareennes-sur-Allier
Tél. 04.70.47.48.91
Site web : auto-ecole-desmarais.com

Contactez votre équipe commerciale
à **VARENNES-SUR-ALLIER** :

1, rue Victor Hugo
Tél. 09 74 50 30 37
(prix d'un appel local à partir d'un poste fixe)

www.groupama.fr -
Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles
de Rhône-Alpes Auvergne - 50 rue de Saint-Cyr
69009 Lyon - Entreprise régie par le code
des Assurances - 10/2012

Groupama
Toujours là pour moi.

ÉDITO

Chers Varennoises, chers Varennois,

Avec cette année quelques semaines de décalage, ce nouveau bulletin municipal à votre domicile sonne la fin de l'exercice 2020, année compliquée s'il en fût, marquée sur toute sa durée de l'empreinte Covid-19.

J'ai eu l'occasion dans la lettre que vous avez reçue fin décembre, qui, compte tenu de la pandémie, a remplacé la traditionnelle cérémonie des vœux, de dresser un bilan d'étape et d'informer chacune et chacun sur les projets qui vont débiter ou se poursuivre avec l'année nouvelle.

2021 sera, espérons-le, une année plus « normale » qui nous laissera la possibilité d'engager ou poursuivre les actions municipales indispensables pour donner à toutes et tous un cadre et des conditions de vie sans cesse plus agréables sur notre commune.

Cette année, pourvu que le virus soit maîtrisé et ne vienne plus tout chambouler, permettra la poursuite de la mise en œuvre des chantiers structurants indispensables au mieux-être de tous et à la transformation profonde et durable de notre cité. Ils toucheront le centre-ville, l'offre de santé, l'habitat, la sécurité et l'embellissement de la commune.

Depuis le départ des migrants fin octobre, le dossier de cession de la zone vie avance et devrait aboutir dans les semaines à venir. Dès que la signature sera effective, nous aurons la possibilité de mettre en œuvre les nombreux projets économiques et culturels que ce site pourra héberger.

Vous constaterez au fil de votre lecture que notre commune est en mouvement, afin d'offrir une large palette culturelle et les équipements répondant aux besoins des habitants avec l'objectif permanent d'apporter de meilleures conditions de vie à chacun.

Tous les acteurs, élus et personnels municipaux sont très mobilisés et enthousiastes, malgré les contraintes réglementaires et budgétaires toujours plus lourdes, pour franchir tous les obstacles et accompagner le renouveau de notre cité. Qu'ils en soient remerciés. Merci également à nos fidèles annonceurs qui soutiennent nos actions de communication, et bonne lecture à tous !



**Roger Litaudon,
Maire**

EPNB
PROPRETÉ

Bernard Bouvier
☎ 06 12 38 32 57

PROPRETÉ ET HYGIENE DES LOCAUX
58, Avenue de Chazeuil - 03150 VARENNES-SUR-ALLIER
☎ 04 70 47 41 19 ☎ 06 12 38 32 57 ebnbouvier@wanadoo.fr

SAS TAUVERON
Patrick & Dominique
Boucherie Charcuterie

Tél. 04 70 45 48 86
31, rue Claude Labonde 03150 Varennes/Allier

LE CONSEIL MUNICIPAL

et les commissions

M. le Maire est de droit, président de l'ensemble des commissions.
Un maire adjoint délégué est vice-président de chacune d'entre elles.



Communication, ressources humaines, prévention des risques et des conditions de travail, éducation, restaurant scolaire

M. MONIER, 1^{er} adjoint, vice-président

Permanences sur rendez-vous, lundi de 14h à 17h et mercredi de 9h à 12h

Membres : Mme PERICHON, Mme PARRET BONMARTIN, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. RENON, Mme DIAT, Mme FERREIRA, M. PISSOCHET, Mme DAVAUD, Mme DESVIGNE, M. JOLY

Administration générale, logement, finances

Mme PÉRICHON, 2^{ème} adjointe, vice-présidente

Permanences sur rendez-vous, mercredi de 13h30 à 14h30

Membres : M. MONIER, M. RENON, Mme DIAT, Mme FAURE, M. ALLAIN



Travaux, eau, assainissement, urbanisme, environnement, cadre de vie, sécurité

M. ALLAIN, 3^{ème} adjoint, vice-président

Permanences sur rendez-vous, lundi de 10h à 12h

Membres : M. ATHAYNE, M. MERCIER, M. PERET, Mme MARTIN, M. SAUVESTRE, M. MALLET, Mme MARTINET-SCHIRCH, M. PETIT

Vie associative, sport, jeunesse

Mme PARRET-BONMARTIN, 4^{ème} adjointe, vice-présidente

Permanences sur rendez-vous, vendredi de 10h à 12h

Membres : M. ATHAYNE, M. CARBON, M. PERET, Mme DAVAUD, M. PISSOCHET, M. OLIVEIRA



Développement de l'activité, de dynamisation de l'emploi, Intercommunalité, SPL

M. ATHAYNE, 5^{ème} adjoint, vice-président

Permanences sur rendez-vous, lundi de 14h à 15h

Membres : M. CARBON, M. JOLY, Mme PARRET BONMARTIN, M. RENON, Mme DIAT, M. SAUVESTRE

Culture, loisirs, animations

Mme DESVIGNE, 6^{ème} adjointe, vice-présidente

Permanences sur rendez-vous, mardi de 10h à 12h

Membres : M. CARBON, Mme LACAUX, Mme LUCOTTE, Mme MARTIN, M. PISSOCHET, Mme MARTINET-SCHIRCH



Famille, action sociale, solidarité, portage des repas

Mme FAURE, Conseillère Municipale déléguée

Permanences sur rendez-vous, lundi de 10h à 12h

Membres : Mme PERICHON, M. MONIER, Mme DESVIGNE, Mme FERREIRA, Mme IMBERT

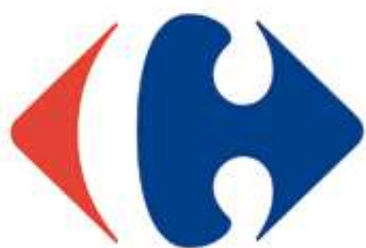
Commission d'adjudication ou appel d'offres

Titulaires : Mme PÉRICHON, M. ALLAIN, M. MERCIER, M. JOLY, M. MALLET

Suppléants : M. SAUVESTRE, M. CARBON, Mme AZEVEDO, Mme DIAT, Mme MARTINET-SCHIRCH

Remplaçant du Maire le cas échéant : M. MONIER

Délégués auprès du Centre Communal d'Action Sociale : M. le Maire en est le président, Mme FAURE, Mme PÉRICHON, Mme DESVIGNE, M. ATHAYNE



Carrefour
market

Ouverture :
Lundi au samedi de 8h30 à 19h30
Dimanche 9h à 12h

04 70 45 00 32

96 avenue de Chazeuil, Varennes-sur-Allier

s.a.r.l

Blanchisserie Varennoise

Z.A.P. GIRAUD - 03150 SAINT LOUP

Tél. 04.70.45.02.17

Location de :
Nappes - Serviettes - Aubes, etc...

Ramassage et livraison à domicile - Travail soigné

ETP BURLOT

Le Cornalon
03150 Varennes/Allier

Terrassement
Démolition
Assainissement
Transport



Tél / Fax : 04 70 45 06 77
Port : 06 81 06 60 26

Mail : burlot.cornalon@wanadoo.fr

Siret : 4001253800022

THOMAS & FILS

MAÇONNERIE, GROS ŒUVRE.

Génie Civil, Bâtiment Industriel,
Construction neuve et rénovation.

Tél : 03 85 53 07 49 - Fax : 03 85 84 46 43

E-mail : contact@bouhetcognard.com



LOCATION DE MATERIEL
Professionnel et Particulier
Tél : 03 85 84 29 00 - Port : 06 10 54 48 88
E-mail : contact@locabtp.net



BOUHET

SABLIÈRE, CARRIÈRE,
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉ,

Tel : 03 85 84 48 00 - Fax : 03 85 84 46 43

E-mail : contact@bouhetcognard.com

RUE DE LA BROUSSE VIROT
ZI MURIERS
71160 DIGOIN

COGNARD

SABLIÈRE, TRANSPORT

Matériaux alluvionnaires, sable, gravillons,
Granulats béton et routier, Granulats agrées
assainissement et fibres à sable...

Tél : 03 85 84 28 03 - Fax : 03 85 84 46 43

E-mail : contact@bouhetcognard.com



TRANSPORT BENNE - PORTE ENGS
Semi. camion 6x4-8x4, 8x4 grue
Tél : 03 85 84 28 03 - Fax : 03 85 84 46 43
E-mail : raphaelb@bouhetcognard.com



SARL THEVENET

Chauffage - Sanitaire - Climatisation

31, rue de Beaupuy - 03150 Varennes-sur-Allier



Chauffage - Climatisation
Installation sanitaire
Entretien et dépannage

Christian THEVENET
Tél. 04 70 45 04 45



Agréé professionnel :
♦ Gaz naturel et Propane
♦ RGE (reconnu Grenelle Environnement)

e-mail : thevenet.chauffage@wanadoo.fr



Ornementation
Couverture - Zinguerie
Isolation des combles
Fenêtres de toit - Vélux
Démoussage - Traitement de toiture

Philippe THEVENET
Tél. 04 70 35 11 30

Neuf et Restauration

e-mail : thevenet.couverture@wanadoo.fr

COMMUNICATION

Lors de la première réunion des membres de ma commission (la plus représentée avec 12 élus), nous avons fait un état des lieux sur tous les vecteurs de communication. Ils sont au nombre de 10* gérés par la mairie, plus les journaux La Montagne et La Semaine de l'Allier qui relatent fréquemment des articles sur Varennes.

La nouvelle source de communication est **l'application Intra-Muros**. Elle est facile à télécharger, gratuite, et sera votre guide « tout en un ». Constamment mise à jour et renseignée, vous y trouverez un annuaire de tous les commerces, artisans et services, le signalement des problèmes éventuels, les écoles, la médiathèque...

Au cas où vos coordonnées ne figurent pas dans Intra-Muros, ou si des renseignements sont à ajouter ou modifier, ne pas hésiter à laisser l'information à la mairie.

Tous ces moyens techniques permettent une large diffusion des messages écrits, visuels ou électroniques à destination de tous les Varennois ou touristes de passage afin de promouvoir son attractivité. D'autant plus que Varennes est l'heureuse élue du cercle des « Villages Étapes » !

* Le Trait d'Union / Le Fil Conducteur (journal interne à destination de tous les agents) / Panneau lumineux / Affiches, flyers, banderoles d'information / Réunions de quartiers / Livret des associations / Programme culturel / Panneaux « Sucettes » / Site internet / Intra-Muros.



RESSOURCES HUMAINES

Concernant les Ressources Humaines, nous y attachons la plus grande importance. Un redéploiement a été mis en place. En effet, deux personnes qui ont œuvré pendant de très nombreuses années au service de la Collectivité ont quitté les effectifs pour profiter d'une retraite bien méritée. Il s'agit de **Marie-Françoise GUYOT** (36 ans de présence), et **Lucette BENCHIHA** (42 ans de présence). Nous ne pouvons que les féliciter pour cette belle longévité et les remercier pour leur dévouement et leur travail à travers tous les services rendus.

Ainsi, Jeanne Odile DEPALLE, que beaucoup de bambins des écoles maternelles ont connu en tant qu'ATSEM, reçoit désormais le public à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Plusieurs semaines de formation assurée par Marie-Françoise GUYOT lui ont permis d'être autonome sur ce poste aux compétences requises très variées.

Pour suppléer Mme DEPALLE et renforcer la Direction générale, Sandrine CHERVIN a été recrutée contractuellement sur un poste à mi-temps et devrait pouvoir intégrer les équipes sur un poste pérenne courant 2021.



Lucette BENCHIHA



Marie-Françoise GUYOT



Jeanne Odile DEPALLE

Evidemment, la Covid-19 a été un élément improbable qui a complètement bouleversé les habitudes de travail. On n'imagine pas comme tout semblait plus simple avant le 17 mars 2020 ! Quoi qu'il en soit, les Services ont su s'adapter et tout a fonctionné. Un grand merci à tous, et bravo pour le sens du service rendu.

JOURNÉE DE COHÉSION

Le 7 octobre, une agréable « Journée de cohésion » a permis de faire plus ample connaissance entre collègues et élus, tout en découvrant la campagne Varennoise par une partie des nouveaux chemins retracés par l'équipe des Services Techniques.

Si au départ une randonnée de 7 kilomètres avait été prévue, à l'arrivée elle a atteint presque 10 km, le cheminement à travers champs pour rejoindre les bords d'Allier ayant été sous-évalué !

Une animation du Conservatoire des Espaces Naturels d'Allier a permis de découvrir les espèces emblématiques du Val d'Allier et de vérifier au point de confluence avec l'Allier que le Valençon avait modifié son cours ces dernières années.

Le déjeuner sur le site de La Ronde a permis à Mme et M. de CHAVAGNAC, propriétaires, de faire découvrir la Chapelle et d'en rappeler l'histoire.



RENCONTRES DE QUARTIERS

Une des volontés fortes du Maire de Varennes-sur-Allier et de son équipe est d'être au plus proche de la population de la ville.

C'est ainsi qu'ont été imaginées et créées sous le premier mandat de Roger LITAUDON les « Rencontres de quartiers ». Celles-ci sont évidemment reconduites sous cette mandature.

Ces rencontres annuelles sont un moment privilégié et démocratique pour pouvoir discuter « en direct » avec les élus municipaux sur tous les sujets qui interpellent les administrés : voirie, travaux, aménagements, services ... et toutes les idées qui pourraient améliorer le quotidien. Sur l'ensemble des questions posées, une réponse est donnée et une solution pourra être envisagée dans la mesure de sa faisabilité.

Content ? Pas content ? N'hésitez surtout pas à venir aux « Rencontres de quartiers » avec vos idées, points de vue ou remarques ! Ils seront toujours entendus avec intérêt dans un but d'amélioration de la vie de la Cité.

Voici le calendrier et les emplacements des barnums où se tiendront les rendez-vous :

Samedi 3 avril 2021 :

9h00 à 12h00, Stade de Beaupuy.

14h00 à 17h00, Square de Vouroux.

Samedi 10 avril 2021 :

9h00 à 12h00, Carrefour Les Haies Basses - RN7 (face station Avia).

14h00 à 17h00, Place de la Mairie.

Samedi 17 avril 2021 :

9h00 à 12h00, Parking de l'ancien restaurant « L'Étape » à Chazeuil.

14h00 à 17h00, Impasse de l'Économique.

Samedi 24 avril 2021 :

9h00 à 12h00, le Moulin Vaque.

14h00 à 17h00, Parking zone commerciale, vers « Carrefour Market. »



Cette année 2020 a été fortement impactée par la covid19 et nous avons dû dès le mois de mars tout mettre en œuvre pour assurer au mieux la continuité pédagogique.

Nous avons été obligés d'abandonner des activités programmées compte-tenu de la gestion de cette crise.

Un protocole sanitaire strict a été pensé et mis en place dès le printemps, afin de pouvoir favoriser un accueil des élèves et des personnels dans un environnement sain et le plus sécurisé possible.

L'implication des agents de service, des professeurs, des assistants d'éducation et de l'ensemble des personnels a été entière et remarquable pour une mise en place efficace de ce protocole.

Dès le printemps, nous avons équipé l'établissement en investissant dans plusieurs bornes distributrices de gel hydro alcoolique auprès d'une entreprise locale. De plus, un nettoyage approfondi et quotidien des salles de cours, des couloirs et de la salle de restauration a été mis en place. Un sens de circulation a été établi ainsi qu'un aménagement de la cour de récréation. Chaque classe a sa salle, et l'élève y a sa place identifiée. Un protocole spécifique a été établi pour les activités sportives.

Nous avons dû renoncer provisoirement au self collaboratif pour revenir à un fonctionnement d'un self plus traditionnel avec respect des distanciations physiques en salle (2 élèves par table) et des conditions d'hygiène. Nous avons abandonné provisoirement le salad'bar. La salle de restauration a été aménagée en 3 zones avec des agents sur chacune d'elle pour nettoyer tables et chaises entre 2 groupes et distribuer l'eau. Les élèves ne se déplacent plus pour se servir et le gel hydro alcoolique est obligatoire à l'entrée.

Les examens cette année se sont déroulés dans le cadre du contrôle continu, nous avons eu un taux de réussite important au DNB général : 96% des élèves ont été reçus, et nous avons 81% des élèves qui ont eu une mention (33% TB, 25% B, 23% AB). Nous avons eu par ailleurs 33% de réussite au DNB professionnel et 100% au Certificat de Formation Générale.

Depuis la rentrée de septembre 2020, le collège a accueilli son nouveau Principal adjoint, Wilfried DAVID, qui succède à Isabelle AUBERY en poste à François VILLON à Yzeure qui succédait elle-même à Philippe BASMADJAN devenu Proviseur adjoint du lycée Paul CONSTANT de Montluçon à cette rentrée.

En septembre nous avons été ravis de retrouver tous les élèves, toujours avec un protocole sanitaire renforcé. En effet la scolarisation en présentiel reste primordiale pour l'équilibre de nos élèves, et nous en sommes tous convaincus au collège Antoine de SAINT EXUPÉRY.

Les élèves sont très respectueux du protocole, et l'ensemble de la communauté éducative s'en félicite.

« Réserve citoyenne » est intervenu pour travailler sur la laïcité avec nos élèves de 6ème et de 5ème ; les plus grands ayant abordés cette thématique avec leurs professeurs.

Les élèves de 4ème ont ainsi proposé une exposition « Comment est né notre liberté d'expression ? » que vous pouvez retrouver en virtuel sur notre site internet.

Enfin, l'équipe éducative et pédagogique s'est rassemblée autour de notre professeur d'Education Musicale pour devenir une chorale le temps d'une journée. Ils ont ainsi interprété la chanson « Sunday, Bloody Sunday » du groupe U2, groupe apprécié par Samuel PATY, devant l'ensemble de nos élèves réunis dans la cour de récréation.



Des actions depuis cette rentrée ont pu se mettre en place :

LA LAÏCITÉ ET L'HOMMAGE À SAMUEL PATY

Dans le cadre de l'hommage à Samuel PATY, professeur d'Histoire-Géographie assassiné pour avoir enseigné à ses élèves la liberté d'expression, nous avons mené sur l'ensemble du mois de novembre différentes actions.

M DIOT, ancien professeur d'Histoire-Géographie du collège, membre de la



ACTIONS ÉDUCATIVES

Du fait du confinement, les élèves de 4ème n'avaient pas pu passer les épreuves de « Sécurité Routière » au printemps. Ils ont néanmoins pu y être préparés cette année par notre Assistant de Prévention et de Sécurité et passer les épreuves avec succès pour l'ensemble d'entre eux.

Toujours sur le plan éducatif, le dispositif « Devoirs Faits » a été réactivé avec un nouveau projet ambitieux coordonné par deux enseignantes, et notre conseillère principale d'éducation.

Enfin, de la 5ème à la 3ème, les élèves développent leurs compétences numériques avec la nouvelle application PIX. Pour nos élèves de 3ème en particulier, qui passeront une certification au mois de mai, cet exercice leur permet aussi de développer le travail en autonomie.



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Du fait de la crise sanitaire certaines actions, comme le tri des déchets au restaurant scolaire, ont été mises en pause. Néanmoins, nos élèves restent investis dans une démarche éco-citoyenne. Après l'élection des éco-délégués en octobre, ces derniers ont bénéficié d'un temps de formation avec Madame COURTADON intervenante du Sitcom Sud-Allier. Divers projets sont donc prévus : la poursuite du tri sélectif, le compostage, un vêti-troc (bourse d'échange de vêtements) interne au collège et une marche verte alliant pratique sportive et nettoyage de la nature.

Enfin, un récupérateur d'eau imaginé et réalisé par les élèves de SEGPA dans le cadre de leur atelier « habitat », sous la direction de leur professeur et avec l'aide de notre agent technique a été installé. Il permettra d'alimenter dès le printemps notre massif décoratif de la cour de récréation déjà imaginé et réalisé par les élèves de SEGPA. Un partenariat avec le FABLAB de Varennes est actuellement en cours afin de l'équiper avec des détecteurs.

RESTAURATION SCOLAIRE

Le collège participe aux actions « Agri'local » en proposant régulièrement un menu composé exclusivement de produits locaux. Lors du repas de Noël, le Père Noël nous a fait l'honneur de sa présence, réjouissant petits et grands pour un moment de convivialité d'autant plus apprécié dans le contexte que nous connaissons.

Afin que les élèves participent activement à l'élaboration de menus thématiques, une « commission menus » verra le jour prochainement.

Plusieurs travaux d'aménagement ont eu lieu cette année et seront poursuivis en 2021 : des gabions pour l'aménagement extérieur, des travaux d'accessibilité sont prévus et l'installation de la WIFI.

En 2021 gardons espoir en nous armant de patience et demain sera meilleur.



UNE RENTRÉE SCOLAIRE SOUS LE SIGNE DU CHANGEMENT... ET DE LA CONTINUITÉ

Après une fin d'année scolaire 2019-2020 réalisée dans un contexte sanitaire particulier, le lycée Val d'Allier débute cette rentrée avec une direction renouvelée. Marina PERROT, qui a dirigé l'établissement durant cinq ans, a rejoint le collège de Bellerive sur Allier. Nadège VARIN, ancienne proviseure adjointe du Lycée A. LONDRES de Cusset l'a remplacée à la direction de l'établissement à la rentrée 2020.

A l'heure où le contexte sanitaire impose des précautions, le lycée a accueilli ses 200 élèves sereinement et dans le respect des protocoles pour la sécurité de tous.

L'offre de formation reste inchangée avec un CAP Production et Services en Restauration, un CAP Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif, des Baccalauréats Professionnels Accompagnement soins et services à la personne et Métiers de la Gestion Administrative des Transports et de la Logistique ainsi qu'une 3ème Prépa Métiers. Des élèves issus d'ULIS (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) continuent d'être accueillis. Accompagnés par leurs enseignants et des AESH, ces élèves, porteurs d'un handicap, acquièrent les compétences professionnelles qui leur seront indispensables pour s'insérer dans la vie professionnelle.

OUVERTURE CITOYENNE ET CULTURELLE

Conscients de leur rôle d'éducateurs à la citoyenneté et à la culture, les équipes du lycée Val d'Allier sont toujours dynamiques pour proposer aux élèves un programme riche en matière culturelle : Festival Jean CARMET à Moulins, participation à l'opération « Lycéens et apprentis au cinéma » et « Lycéens et apprentis à l'opéra » qui devrait leur permettre de découvrir Andromaque à l'opéra de Saint-Etienne en mai 2021, ateliers en partenariat avec le CNCS de Moulins et la Maison de la Danse de Lyon.

Le bien-être des élèves étant une condition indispensable à leurs apprentissages, un projet sur la gestion des émotions est en cours de réalisation avec les élèves de CAP. A cette occasion, les élèves sont invités à exprimer leurs émotions, à apprendre à les reconnaître et à les gérer avec l'aide d'une sophrologue.

La lecture n'est pas délaissée au Lycée Val d'Allier grâce au travail réalisé par Emmanuelle EMERY, documentaliste du lycée. Des siestes contées sont régulièrement proposées aux élèves et aux personnels. Un Atelier Manga se réunit périodiquement. A cette occasion les élèves développent une culture de l'Art graphique avec la participation à Mang'Allier (rencontre inter-établissements autour du Manga) et la visite à venir du Street Art city à Lurcy Levis.



UN LYCÉE ÉCO RESPONSABLE

Fort de son expérience en matière de développement durable reconnu au niveau académique par l'obtention du Label E3D qui récompense les établissements scolaires investis dans le développement durable, le lycée poursuit son travail d'éducation à la gestion des déchets en partenariat avec le Sictom.

Par ailleurs, une sensibilisation des élèves aux enjeux des économies d'énergie est par ailleurs organisée en ce début d'année avec l'association Eveil.



Nouveauté cette année, le lycée se lance dans la création d'un « **vestiaire éco-solidaire** ».

« Mais un vestiaire éco-solidaire, c'est quoi, me direz-vous ? ». C'est une « boutique » approvisionnée grâce à la générosité de tous où l'esprit est de pouvoir donner ce dont on n'a plus besoin mais qui est toujours en bon état et de prendre ce qui nous plait, afin que chaque vêtement/objet puisse trouver une deuxième vie. Lutte contre le gaspillage, sensibilisation à la solidarité, tels sont les deux piliers de ce projet innovant.

UN LYCÉE OUVERT SUR LA VILLE

Un lycée professionnel dynamique est avant tout un lycée ouvert sur son environnement économique et social local.

Dans cette perspective, le lycée a organisé durant la semaine de la rentrée des visites d'entreprises et des structures présentes sur le territoire local. C'est ainsi que des élèves de 3ème Prépa Métiers et 2nde MGATL se sont rendus à l'Eco Centre de Varennes-sur-Allier pour découvrir l'opération de redynamisation du DA 277, ainsi que le Fablab.



De même, des élèves d'ASSP (Accompagnement et Services de Soins à la Personne) ont eu l'occasion de visiter l'EHPAD de Gayette, et ceux de CAP PSR (Production Service en Restauration) ont découvert la cuisine centrale de l'Hôpital Cœur du Bourbonnais à Sain-Pourçain-sur-Sioule.

Enfin les élèves de la section Gestion Administration visiteront dans quelques semaines le tribunal de Grande Instance de Cusset pour découvrir les métiers de la justice.

Dès que les conditions sanitaires le permettront, le Lycée Val d'Allier sera heureux de vous accueillir au restaurant pédagogique où les élèves vous serviront les repas qu'ils ont confectionnés (pour plus de renseignements contactez le 04 70 45 75 11)

UN LYCÉE SPORTIF AVEC L'UNSS STEP : fière de ses succès sportifs passés, l'équipe d'UNSS STEP a repris ses activités et espère pouvoir renouveler ses exploits.

POUR TOUT SAVOIR SUR L'ACTUALITE DU LYCEE, RETROUVEZ NOUS SUR LES RESEAUX SOCIAUX



Facebook :

<https://www.facebook.com/lyceeprofessionnelvaldallier>

Instagram :

<https://www.instagram.com/lyceeprofessionnelvaldallier/>



Assurance

Protection

Epargne

Votre assureur conseil
à Varennes-sur-Allier

15 place de l'Hôtel de ville
03150 Varennes-sur-Allier

Tél : 04 70 45 05 08

grobost-mx@aviva-assurances.com

LES ÉCOLES

Une attention toute particulière est portée envers les écoles et tout son personnel. Le dialogue est indispensable pour qu'une relation de confiance et de partenariat soit confortée entre cette noble institution et la Commune. Le métier de maîtresse est beau mais compliqué, avec un engagement, un dévouement et une adaptation perpétuelle. Toutes ces contraintes sanitaires ont encore amplifié cette complexité. Mais, malgré le confinement, le niveau des élèves a été sauvegardé. Un grand merci à toutes et à tous.

La Commune a répondu présent pour l'aide à la pédagogie avec l'acquisition d'équipements numériques (Tableau Blancs Interactifs pour chaque classe élémentaire et un chariot de 15 tablettes pour l'ensemble de l'école George Sand).

L'investissement conséquent (environ 44 240€ HT) qui satisfait enseignants et élèves a bénéficié d'une subvention non moins conséquente du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) à hauteur de 80%.



ECOLE LES 2 ÉRABLES

Le goûter de Noël :

Il a eu lieu le lundi 14 décembre. Malgré l'absence du Père Noël, les enfants ont partagé un moment convivial. Chaque classe a chanté, chaque enfant a reçu un cadeau et l'après-midi s'est clôturé par un goûter.



Soutien aux résidents de la maison de retraite : suite à une demande d'un parent d'élève travaillant à Gayette, les enfants ont réalisé des œuvres collectives et individuelles pour soutenir les résidents durant cette période compliquée.



ECOLE LES 4 VENTS

Noël, à l'école maternelle « Les Quatre Vents », a encore été fêté dignement !! Le Père Noël a répondu présent à l'appel des enfants et les a grandement gâtés, grâce aux subventions municipales et à la coopérative scolaire.

RESTAURATION MUNICIPALE

Quant au restaurant municipal, lui aussi grandement bouleversé par tous ces changements importants, il a continué à servir des repas aux enfants, adultes et personnes isolées condamnées à ne plus pouvoir faire leurs courses alimentaires pendant le confinement. Un bel exemple de lien social.



Lassalle



NATIONAL - INTERNATIONAL - EMBRANCHÉ FERROVIAIRE

AFFRÈTEMENT - LOGISTIQUE - MANUTENTION
CONDITIONNEMENT - STATIONS DE LAVAGE - NÉGOCE

ZI La Feuillouse - 03150 Varennes-sur-Allier

Tél : 04 70 45 70 60

contact@transports-lassalle.fr / www.transports-lassalle.fr

S.A.B.C.F. *Caillot Frères*

Maçonnerie - Neuf - Rénovation

Pavillons - Enduit de façades

9 route de Neuilly le Réal

03340 GOUISE

Tél 04.70.43.81.07 - Fax 04.70.43.04.31

E-mail : sabcf@caillot-freres.fr

SARL FUJS CHATARD **Nicolas CHATARD**

Chemin de la Robine 03150 Varennes-sur-Allier

Tél : 04 70 45 09 09

Mail : varenelec@orange.fr

Electricité générale

Neuf et rénovation

Dépannages - Chauffage - Aspiration intégrée - Climatisation

Electroménager - Portail électrique - Vidéophone - Antenne TNT et Parabole



Charpente

Couverture – Bardage

Serrurerie - Désamiantage

CMB

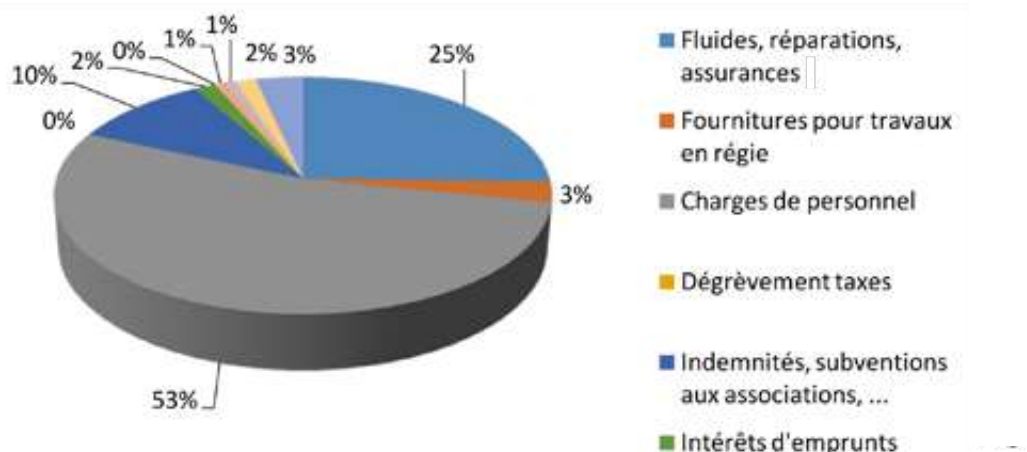
03340 Saint Gérard de Vaux

Tél 04 70 45 07 31

www.cmb03.fr



FINANCES

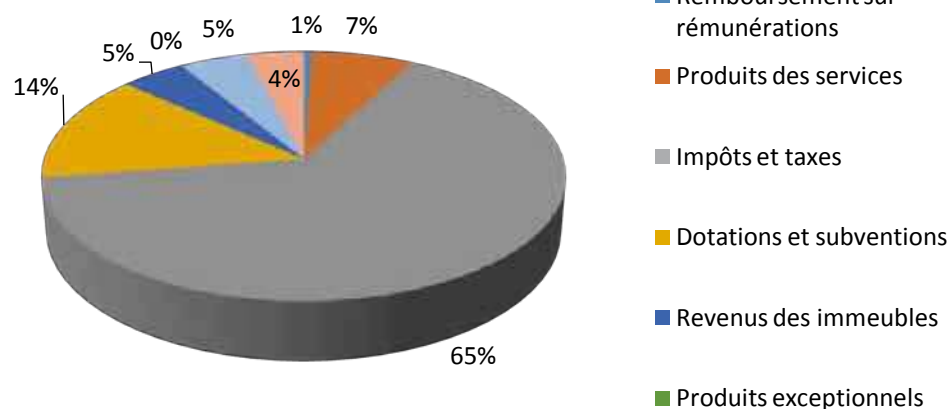


Dépenses de fonctionnement

Fluides, réparations, assurances	25%
Fournitures pour travaux en régie	3%
Charges de personnel	53%
Dégrèvement taxes	0%
Indemnités, subventions aux associations, ...	10%
Intérêts d'emprunts	2%
Charges exceptionnelles	0%
Provisions pour risques	1%
Dépenses imprévues	1%
Virement à la section d'investissement	2%
Opérations d'ordre	3%
Total	100%

Dépenses

1 092 146,90 €	25%
117 227,00 €	3%
2 294 952,00 €	53%
1 300,00 €	0%
439 369,00 €	10%
67 580,00 €	2%
830,00 €	0%
37 000,00 €	1%
30 000,07 €	1%
66 727,48 €	2%
149 795,77 €	3%
4 296 928,22 €	100%



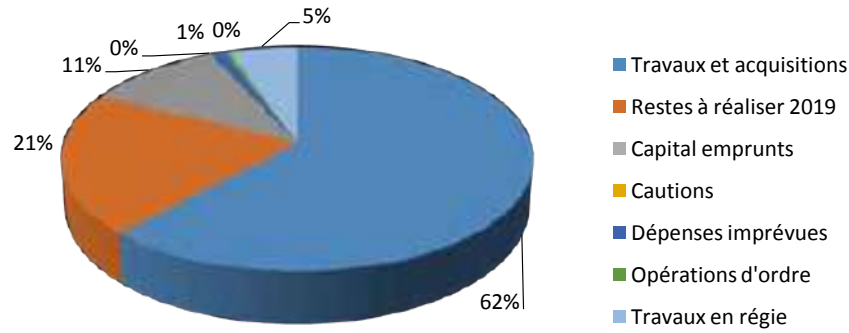
Recettes de fonctionnement

Remboursement sur rémunérations	1%
Produits des services	7%
Impôts et taxes	65%
Dotations et subventions	14%
Revenus des immeubles	5%
Produits exceptionnels	0%
Excédent de fonctionnement reporté	5%
Opérations d'ordre	4%
Total	100%

Recettes

23 774,00 €	1%
305 197,00 €	7%
2 790 867,15 €	65%
601 801,00 €	14%
195 540,00 €	5%
110,00 €	0%
205 439,00 €	5%
174 200,07 €	4%
4 296 928,22 €	100%

Budget principal 2020

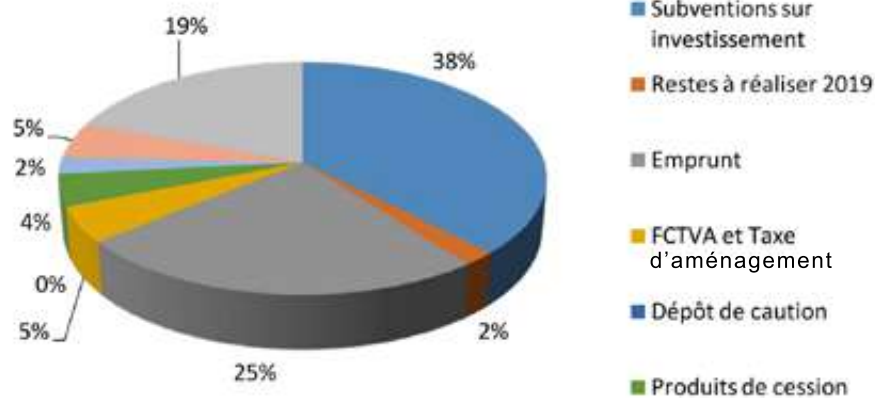


Dépenses d'investissement

Travaux et acquisitions
Restes à réaliser 2019
Capital emprunts
Cautions
Dépenses imprévues
Opérations d'ordre
Travaux en régie
Total

Dépenses

62%	1 834 259,23 €
21%	609 265,40 €
11%	314 900,00 €
0%	1 700,00 €
1%	30 300,07 €
0%	14 253,07 €
5%	159 947,00 €
100%	2 964 624,77 €



Recette d'investissement

Subventions sur investissement
Restes à réaliser 2019
Emprunt
FCTVA et Taxe
Dépôt de caution d'aménagement
Produits de cession
Virement de la section de fonctionnement
Opérations d'ordre
Excédent reporté
Total

Recettes

38%	1 115 554,00 €
2%	56 600,00 €
25%	727 112,52 €
5%	146 206,00 €
0%	1 700,00 €
4%	130 300,00 €
2%	66 727,48 €
5%	149 795,77 €
19%	570 629,00 €
100%	2 964 624,77 €

ÉTAT CIVIL (ARRÊTÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020)

DÉCÈS

06-janvier - Andrée MAUPERTUIT veuve BIELLI
09-janvier - Raymond GENDRE
10-janvier - Denise DESBOUIS veuve MARCHAL
12-janvier - Anaïs MAUNIER veuve DAJOUX
14-janvier - Lucienne BARBERO
14-janvier - Elise GONTARD veuve BOUDIN
03-février - Claude PELLETIER
09-février - Jocelyne LAVAUD épouse LE DROGO
10-février - Marie SABOT épouse PRYCHIDNYJ
15-février - Marthe CHATARD veuve DESPALES
04-mars - Didier ALLAIX
05-mars - Georges CHEVRIER
23-mars - Claudine CHATARD veuve SUGG
27-mars - Joseph MARTINACK
07-avril - Germaine MECHIN
21-avril - Raymonde DIGOIN veuve CHARBONNIER
05-mai - Florence LARGE
11-mai - Roger MARTINANT
12-mai - Marie COMPAGNON
19-mai - Yvonne DESPALES veuve DESCOMBES
21-mai - Yvette VAN SPERBROUCK épouse FRANC
01-juin - Denise TÉRON
15-juin - Fernando MARSELLA
01-juillet - Raymond SAINT-LEGER
06-août - Dominique SAUSSEAU
06-août - Marc STÉNÈGRE
06-septembre - Raymonde NEURY veuve LAJOINIE
11-septembre - Raymond CLAYEUX
23-septembre - Marie SIMON épouse THIEL
25-septembre - Lyliane IMBERT
05-octobre - Lucien BERTHIER
16-octobre - Arnaud RODIER
22-octobre - Georges LABUSSIÈRE
28-octobre - Daniel THÉVENOUX
29-octobre - Sandra BIGRE
17-novembre - Daniel MATHE
25-novembre - Thierry RIVET
25-novembre - Jean-François GUITARD
13-décembre - Dominique GAUTHIER
17-décembre - Maria Teresa CARÇÃO DA VEIGA épouse LOPES CARVALHO
23-décembre - Amadeu MARTINS
26-décembre - Claude VILLETTE
29-décembre - Pascal BACQUET
29-décembre - Jean, Marcel FRANC

TERRAIN À VENDRE

Terrain constructible à vendre, Lotissement Etang Martel.

1 lot 789 M²

1 lot 816 M²

15 € le m² · Possibilité d'achat groupé.

NAISSANCES

15-janvier - Eva FOURNIER
30-janvier - Arthur GAILLARD
06-mars - Maiwenn CLOG
17-avril - Sullyvan PEPIN
10-juin - Naysha ALI MDÉRÉ
15-juin - Léo DESMARAIS DIAT
02-août - Rahim MEHMETI
12-août - Qassim ROUILLARD
13-août - Baptiste MEUNIER
17-septembre - Lyana LE ROY
16-octobre - Sarah TRAORE
20-octobre - Shanna ZYGMUNT
25-novembre - Alice MICHELIN

MARIAGES

13 juin - Julien DEZECOT et Mathilde CHAMOIX
15 Août - Cyril SAUZON et Clara ROUGIER



MA PRIME RÉNOV'

MaPrimeRénov', prime de transition énergétique, était jusque là destinée à certains propriétaires pour les aider à financer les travaux et/ou dépenses de rénovation énergétique de leur résidence principale.

A compter du 1^{er} janvier 2021, le bénéfice de MaPrimeRénov' est étendu à tous les ménages, y compris les propriétaires bailleurs, ainsi qu'aux copropriétés.

Cette prime est gérée par l'Anah centrale et non par les délégations locales de l'Anah qui ne sont pas en capacité de renseigner.

En conséquence, pour toutes demandes d'informations sur le processus de dépôt de MaPrimeRénov', sur les travaux subventionnables, le montant d'aide, les délais de traitement, il faut contacter le :

0806 70 38 03 ou se connecter au : <https://www.maprimerenov.gouv.fr>

LE PACTE CIVIL DE SOLIDARITÉ (PACS)

Le Pacte Civil de Solidarité (Pacs) est un contrat. Il est conclu entre 2 personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Pour pouvoir le conclure, les partenaires doivent remplir certaines conditions et rédiger une convention. Ils doivent ensuite la faire enregistrer, en fournissant certains documents justificatifs.

Les partenaires liés par un Pacs ont des obligations réciproques. Le Pacs produit également des effets sur les droits sociaux et salariaux, les biens, le logement des partenaires et en matière fiscale. En revanche, la conclusion d'un Pacs ne produit aucun effet sur le nom, ni sur la filiation.

Les personnes liées par un Pacs peuvent souhaiter modifier les conditions d'organisation de leur vie commune. Elles doivent dans ce cas rédiger ou faire rédiger une convention modificative de leur Pacs initial, puis la faire enregistrer. La démarche de modification est effectuée au même endroit que le Pacs initial. La modification du Pacs ne prend effet entre les partenaires qu'une fois les formalités d'enregistrement accomplies.

Les personnes liées par un Pacs peuvent souhaiter le dissoudre. La demande de dissolution du Pacs peut se faire à la demande d'un seul ou des 2 partenaires.

La démarche dépend du lieu d'enregistrement du Pacs : Mairie, Etude notariale, Consulat ou Ambassade.

Si vous avez conclu un Pacs avant novembre 2017, vous devez contacter l'Officier de l'État-civil de la Commune du lieu du greffe du tribunal qui a procédé à l'enregistrement du Pacs.

Observations :

Coût : Pour vous pacser en Mairie vous n'avez aucun frais.

Impossibilités :

La Mairie, qui reçoit la déclaration de Pacs ou sa modification ou sa dissolution, refuse de l'enregistrer si les conditions de fond pour son enregistrement ne sont pas remplies.

C'est le cas, lors de la déclaration de Pacs, lorsque l'Officier de l'État-civil constate :

Une incapacité d'un ou des 2 partenaires (notamment si un ou les partenaires sont mineurs), ou un empêchement au Pacs, en raison des liens familiaux entre les partenaires ou si l'un des partenaires est déjà marié ou pacsé.

L'Officier de l'État-civil, qui refuse l'enregistrement, prend une décision d'irrecevabilité motivée.

Il remet aux demandeurs une copie certifiée conforme de cette décision, qui mentionne le droit d'exercer un recours.

Vous ne pouvez pas vous pacser avec les personnes suivantes :

Votre père, votre mère, votre enfant, votre grand-père, votre grand-mère,
votre petit-fils ou votre petite-fille

Votre frère ou votre sœur

Votre demi-frère ou demi-sœur

Votre oncle, votre tante, votre nièce ou votre neveu

Votre belle-mère, votre beau-père, votre beau-fils ou votre belle-fille

Il ne peut pas y avoir de dispense.

Par contre, vous pouvez vous pacser avec un cousin germain ou une cousine germaine.

En cas de décès de l'un des partenaires :

En l'absence de testament, les partenaires ne peuvent pas hériter. En effet, les personnes pacsées sont considérées comme des tiers par rapport à la succession de l'une et de l'autre. Le partenaire, qui souhaite léguer ses biens à sa mort au profit de l'autre, doit faire un testament.

S'il n'existe pas d'enfant(s), il est possible de léguer l'ensemble de ses biens au partenaire survivant.

En présence d'enfant(s), le legs ne peut pas dépasser la quotité disponible.

Les biens reçus par testament par le partenaire survivant sont totalement exonérés de droits de succession.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à l'accueil de la mairie



ENTRÉES DE VILLE

Square du Fragne

L'aménagement du Square du Fragne est en partie terminé. Reste quelques aménagements paysagers.



Square de Vouroux

Les travaux d'aménagement du Square de Vouroux ont débuté le 2 novembre 2020. La D.R.A.C, en charge des recherches préventives archéologiques, a donné son autorisation à entamer ces travaux, entérinée par un Arrêté du Préfet de Région. Ces travaux sont prévus sur une durée de 4 mois.

Le franchissement des plateaux surélevés entraîne une obligation de ralentir sa vitesse à 30 km/h, et de respecter les priorités à droite. Ce nouvel aménagement offre l'opportunité de requalifier l'espace public, et de faciliter la traversée des piétons, notamment des personnes à mobilité réduite.

SEMAINES	RUES
48	Avenue de Lyon et rue des Peupliers
49 – 51 et 02 - 04	Rue des Peupliers
05 – 07	Impasse Anne-Marie
08 – 12	Rue des Haies Basses
13 – 17	Rue des Aubépines
17 – 19	Rue des Haies Basses amont
20 - 24	Avenue de Lyon

Le début prévisionnel de la section de Montloubet est prévu début juillet 2021

Marc DESQUESNES
Attique eurl
Maçonnerie
 Entreprise générale du bâtiment

14 Rue Marius Courteix
 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

Port. 06.07.98.06.85 - Tél. 04.70.45.09.80
 Fax. 09.57.68.39.93 - eurl.attique@gmail.fr

SOGEMAT
 ENERGIES

Ancien établissements
 BRIGNON COMBUSTIBLES
 VARENNES-SUR-ALLIER

- ESSO FIOUL 4 SAISONS «NOUVELLE GÉNÉRATION»
- ESSO GNR MOTOR PLUS
- LUBRIFIANTS

YACCO Q8 Oils

04 70 45 27 97

RÉCAPITULATIF DES TRAVAUX EFFECTUÉS AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

Travaux de voirie : réfection de la rue de Mauregard suite aux travaux réalisés



Aménagement des chemins de randonnées, et balisage



Aménagement du terrain sur lequel se trouvaient les anciens bâtiments de Beupuy



Réfection du commerce Trépiéd



Aménagement extérieur de deux appartements PMR, Rue des Brémonts



Création d'un espace vert et places de stationnement (Rue Jean Jaurès)



TENNIS DE MAUREGARD

Le projet de réfection des 2 courts de tennis de Mauregard a été présenté au Conseil Municipal et adopté. Ces travaux comprennent outre la réfection des deux courts existants, la création d'un espace sanitaire, d'un local de rangement, le tout réalisé en espace couvert d'une superficie de 1660 m², dont 1573 m² dédiés aux courts de tennis.

Le permis de construire déposé par le cabinet DARQUE Architecte à Saint-Pourçain-sur-Sioule a été accordé, après avoir reçu un avis favorable de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C), service archéologique. Ce projet fait l'objet d'un fort subventionnement grâce à l'Etat, la Région AURA, le Département de l'Allier, la Fédération de Tennis, l'Agence Nationale du Sport et un producteur d'énergie solaire.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Marquage au sol

Afin de signaler la priorité à droite à l'intersection de la Route de Créchy et de la Rue des Quériaux (qui mène à la déchetterie), un marquage au sol a été réalisé en complément de la signalisation verticale existante, aux abords du pont, afin d'attirer l'attention des conducteurs sur cette priorité et prévenir tout risque d'accident.

Prolongement du marquage au sol sur la Route de la Perotte en direction de la Route de Créchy par des lignes discontinues pour une meilleure délimitation de cet axe de circulation.



Créa Synergie
Relier les Hommes aux entreprises

contact@crea-synergie.com

www.crea-synergie.com



Diagnosics immobiliers
Prévention des Risques
Coordination SPS

Dépistage / Diagnostic

- Amiante avant travaux démolition
- Enrobés routiers
- Radon
- Légionelle



DOYET : 04 70 02 46 74
LAPALISSE : 04 70 99 17 36



RÉFECTION DU CHOEUR DE L'ÉGLISE

Le 2 novembre, le personnel des Services Techniques a restauré le Chœur de l'Eglise de Varennes-sur-Allier, en repeignant, la voute et le tour du Chœur (*). Les boiseries situées de chaque côté de l'Autel ont été retirées. Ces travaux ont été réalisés en concertation avec la Conservatrice du patrimoine religieux. La peinture a été fournie par l'Evêché.

(*) – Le tour du chœur représente 7 baies vitrées de gauche à droite :

- Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus
- La Vierge « don de Mlle FAYARS »
- Sainte Hélène signée « Tourelles Clermond Fd 1929 »
- Le Sacré Cœur « donateur famille DE FONTENAY »
- Saint Louis « souvenir de Marcel ANDRIVON »
- Saint Joseph « don de la famille CHOUSSY »
- Saint Jean Baptiste « don des familles CHAUDRON DURIAT ».

Cette année en raison de la pandémie, le concours des maisons fleuries n'a pas eu lieu, ainsi que les Rencontres de quartiers, mais ils devraient avoir lieu en 2021.

ILLUMINATIONS DE NOËL

Il aura fallu deux semaines à l'équipe des services techniques pour mettre en place les décorations de Noël. Cette année encore, quelques innovations ont été réalisées telles que les deux pyramides : une située au carrefour du Fragne et la seconde sur le terre-plein face à l'Hôtel de Ville, Deux trains ainsi que des wagons fabriqués en interne ont été placés sur le parvis de la Mairie, et sur le nouvel espace vert de la Rue Jean JAURÈS. Ce dernier petit train n'est autre qu'une inspiration de l'ancien « Tacot » qui desservait Varennes-sur-Allier et dont le nom de certaines gares est inscrit sur les wagonnets.



**MUT'VILLAGE
PERMANENCES**

Jeudi 28 janvier
25 février
25 mars
22 avril
27 mai
24 juin

VARENNES-SUR-ALLIER
18, rue de Vouroux
Salle du rez de chaussée

LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE FRAGILISÉE PAR LA CRISE DE LA COVID 19

Incertitudes financières, inquiétudes, événements annulés, protocoles flous...

Après un arrêt complet des activités associatives en mars en raison du confinement, il a fallu préparer la rentrée de septembre dans un contexte inédit. Les consignes sanitaires, floues et changeantes du gouvernement inquiètent les bénévoles et les élus. Le secteur associatif Varennois profitait pourtant d'une bonne dynamique, avant que la pandémie menace l'activité de nombreux acteurs du secteur, en attente de solutions adaptées pour accueillir le public. Cette rentrée pour le tissu associatif Varennois n'a pas été de tout repos avec une préparation des protocoles sanitaires pour accueillir le public et maintenir les activités.

Durement touchées par la crise du coronavirus, les associations sportives ont vu leur saison tronquée. Certaines ont remboursé une partie des frais d'adhésion aux pratiquants. La rentrée est arrivée et la crainte que les adhérents ne renouvellent pas leurs abonnements à la reprise des activités s'est profilée.

Certaines associations ont opté pour le système D en misant sur des activités de plein air tant que le temps et les températures le permettent. Mais l'arrivée du 2^{ème} confinement a changé la donne. Ces dernières ont de nouveau mis entre parenthèses leur activité, ce qui ne permet plus aux personnes âgées notamment de rompre leur isolement. Au-delà de la mise en difficulté du tissu associatif, c'est tout une partie de nos relations sociales qui pâtit de ce contexte. Un problème dont la municipalité a bien conscience.

Le Mouvement associatif national estime ainsi que 30.000 structures sont menacées de disparition. C'est pour cela qu'il ne faut pas prendre de décisions hâtives de part et d'autre, tant du côté municipal qu'associatif. La Commune est présente dans le dialogue pour aider chaque entité, dans la mesure du possible. La chance d'avoir pu maintenir le Forum des associations a permis de recréer un lien social fragile entre tous.

Je tiens, au nom de toute l'équipe municipale, à remercier tous les bénévoles, les adhérents, les parents, les Services techniques et administratifs de la Commune, pour leur implication au quotidien et leur envie de ne rien lâcher face à cette crise sanitaire. Surtout n'oubliez pas de vous protéger et de protéger vos proches. On ne le dira jamais assez : « respectez les gestes barrières ».

A Toutes et Tous, un grand BRAVO !!!

Aude PARRET-BONMARTIN

LIVRET ASSOCIATIF

Il regroupe les coordonnées de chacune d'entre elles et a été lancé le jour du Forum des Associations au mois de septembre. Il a été distribué dans les boîtes aux lettres des Varennois mi-octobre. Pour ceux qui le souhaitent, il est à disposition à l'accueil de la Mairie.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Cette année, le Forum des associations s'est déroulé le vendredi 4 septembre. Habituellement, il lance la saison associative avec les inscriptions, les premières manifestations et assemblées générales. Mais c'était sans compter la participation de la Covid-19. Le protocole sanitaire a laissé place aux animations sur le podium. Mais la vie est plus forte que tout et 32 associations ont participé à cette rencontre. Tous les bénévoles et adhérents étaient heureux de se retrouver après de longs mois sans activités. Le public a répondu présent dès 16H, avant l'ouverture officielle des portes à 16H30 et de nombreux parents et enfants intéressés se pressaient sur les stands. La traditionnelle remise des Prix du Mérite a vu 3 bénévoles récompensés :

- **Patrick BOULERY**, pour le Basket Club Varennois, qui œuvre depuis de nombreuses années en tant que joueur mais aussi comme entraîneur. Il est également présent et membre actif au sein de l'association VaRunning.
- **Emma DABLEMON-VALLEIX**, bénévole au sein de l'Ecole des Arts Martiaux, malgré son jeune âge, est déjà très impliquée comme aide entraîneur et arbitre départemental.
- **Bernard RODERE**, pour le Tennis intercommunal, a débuté il y a 30 ans comme joueur, puis capitaine et trésorier.



L'Association Des Ecoles Varennoises a tenu la buvette pour désaltérer et restaurer les participants. Le repas de fin de soirée a été annulé pour cause de procédure sanitaire compliquée de par le nombre de personnes présentes. Le verre de l'amitié a finalisé cette manifestation, tout en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.



MINIBUS EN CADEAU

Remise des clés des minibus offerts par la Région Auvergne Rhône Alpes aux clubs de basket et football de Varennes-sur-Allier, en présence de Emmanuel FERRAND, Conseiller régional, Roger LITAUDON, Maire de la Commune. Les membres des bureaux des deux associations et les élus s'étaient réunis pour immortaliser ce moment, en espérant que l'année 2021 permette une utilisation optimale de ces cadeaux exceptionnels. Merci encore à la Région et aux élus pour l'implication auprès des différents partenaires locaux.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2020

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Subventions exceptionnelles (Associations demandeuses) :	Montant 2020
Union cycliste Varennes St Pourçain	1 000,00 €
Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	100,00 €
Ateliers Passions Partagées	300,00 €
Groupement Jeunes Varennes/St Pourçain	150,00 €
Association des Maires du 06	1 000,00 €
Varennes Badminton Club	300,00 €
La Boule Varennoise	150,00 €
Ecole d'Arts Martiaux	400,00 €
Pétanque Varennoise	101,40 €
Loisirs et culture	750,00 €
Donneurs de sang	50,00 €
TOTAL	4 301,40 €

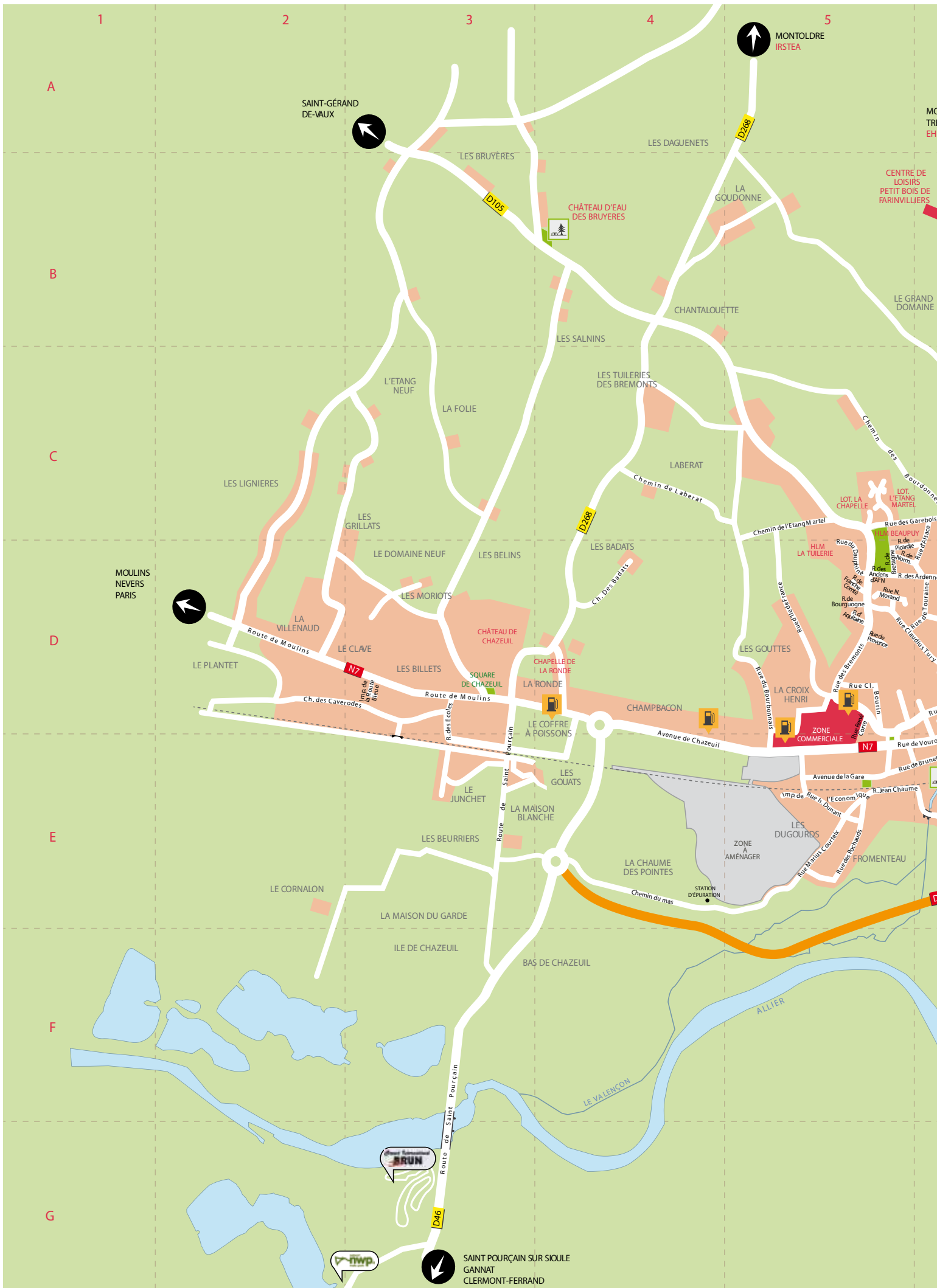
ALLOCATIONS

Organismes	Montant 2020
Comité de l'Allier du Concours de la Résistance et de la Déportation	48,00 €
AFM Allier (Téléthon)	300,00 €
Association Viltaïs	30 410,00 €
Collège Antoine de St-Exupery (voyage)	112,95 €
Coopérative école Les 2 Erables (Arbre de Noël)	569,70 €
Coopérative école Les 4 Vents (Arbre de Noël)	422,00 €
Groupement des Louvetiers de l'Allier	500,00 €
Restaurants du Cœur	1 000,00 €
Secours Populaire	150,00 €
Secours Populaire (prise en charge loyer)	800,00 €
TOTAL	34 312,65 €

SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT

Associations Sportives Affiliées	Montant 2020
Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique	320,00 €
Amicale Gymnique Varennoise	3 520,00 €
ASV Football	6 960,00 €
ASV Rugby	4 880,00 €
Basket-Club Varennois	2 320,00 €
Entente Ball-Trap Varennes-Créchy	240,00 €
Ecole d'Arts Martiaux	2 560,00 €
Handball Varennes Saint-Pourçain	640,00 €
Jeunes et Yoga	320,00 €
Pétanque Varennoise	664,00 €
Tennis	1 160,00 €
Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain	1 760,00 €
Cuu Mon Viet Vo Dao	184,00 €
AS Collège	160,00 €
AS Lycée	120,00 €
Club de Natation	480,00 €
Va-Running sur Allier	400,00 €
Retraite Sportive Varennoise	440,00 €
Varennes Cyclo	200,00 €
Varennes Forme	440,00 €
Varennes Badminton Club	384,00 €
Ping Pong club varennois	120,00 €
La Boule Varennoise	50,00 €
TOTAL	28 322,00 €

Autres Associations	Montant 2020
ACPG-CATM	160,00 €
AGMG-AC-AFN	160,00 €
Médaillés Militaires	160,00 €
Souvenir Français	160,00 €
Académie d'Art Jean-Pierre Perrin	352,00 €
Chorale Gens du Pays	136,00 €
Loisirs et Culture	800,00 €
Société Musicale	9 440,00 €
Zanzib' Art	232,00 €
Club de l'Amitié	1 336,00 €
Ensemble et Solidaires UNRPA	1 216,00 €
Ateliers Passions Partagées	560,00 €
Donneurs de Sang	160,00 €
Yoga pour tous	304,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers	400,00 €
Association des Ecoles Varennoises	440,00 €
Avec Vous	1 200,00 €
C.O.S du personnel de la ville	1 896,00 €
Comité des Fêtes	6 800,00 €
F.N.A.T.H.	200,00 €
TOTAL	26 112,00 €





Cette année 2020 a été particulièrement compliquée pour les acteurs économiques, pour certains très durement touchés par les restrictions liées aux confinements et autres couvre-feux.

Il nous faut d'autant plus féliciter toutes celles et ceux qui ont contribué à maintenir, voire développer, les services offerts aux habitants de la zone de chalandise.

COMMERCES

Depuis la parution du dernier Trait d'Union, de nouvelles vitrines sont apparues et d'autres se préparent à ouvrir. C'est ainsi que nous avons accueilli une agence d'intérim (Auvergne Emplois) 8, place du Champ de Mars et qu'une antenne du Secours Populaire est désormais ouverte, rue Antoine Fayard.



ECO CENTRE

L'Eco Centre, de son côté, s'apprête à loger en ce début d'année 3 nouvelles activités et à accompagner l'extension de plusieurs structures déjà présentes, ce qui portera le nombre de locataires à 27 pour 34 activités qui regroupent désormais 150 emplois et permettent d'occuper plus de 80 % de la zone d'activité.

SPL 277 (Société Publique Locale)

La SPL 277 gestionnaire de l'emprise, a pour sa part, comme vos élus s'y étaient engagés, atteint pour la 1ère fois l'équilibre financier avec un exercice bénéficiaire d'un peu plus de 100 000 euros. Même s'il est bien trop tôt pour crier définitivement victoire, ce résultat est encourageant, et a attiré l'attention des représentants de l'État, puisqu'ils ont qualifié l'avancement de ce contrat de redynamisation d'unique sur le territoire national et d'exceptionnel. Félicitations aux administrateurs et plus encore aux agents de la SPL.

Pour autant, la situation reste très fragile et un très long chemin reste à parcourir, d'autant qu'il va falloir, dès cette année, intégrer la reconquête de l'ancienne «Zone Vie» et accompagner les nombreux projets envisagés.

Nul doute que les accompagnements en ingénierie et financiers liés à notre intégration dans le contrat « Petites Villes de Demain » lancé par l'État nous seront forts utiles et contribueront à la poursuite du développement que nous portons depuis 7 ans.

Souhaitons simplement que pour 2021 nous retrouvions les conditions indispensables pour que les professionnels puissent déployer leur créativité et vivre de leur activité. Souhaitons également que chaque citoyen ait encore plus le réflexe de consommer local pour pérenniser tous les commerces présents.

varenn
auto

Laurent PERRONNY AGENT



**MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE - DÉPANNAGE
VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS SÉLECTIONNÉS ET GARANTIS**

Tél. 04.70.45.05.02 - Fax. 04.70.45.50.58

varenn.es.auto@gmail.com - www.varenn.es-auto.fr
26 rue du 4 Septembre - 03150 VARENNES SUR ALLIER

SARL **XAVIER**

PLÂTRERIE
PEINTURE
ISOLATION
REVÊTEMENT



23 rue Marius Courteix 03150 Varenn.es-sur-Allier - www.sarlxavier.com - sarlxavier@orange.fr - 04.70.45.20.62



Agence de Saint Pourçain Sur Sioule

28, Rue Daufort – 03500 Saint Pourçain Sur Sioule

Tél : 04.70.45.72.90 - Fax : 04.70.45.72.99



WE OPEN THE WAY

Avez-vous pensé à l'espace de Coworking de Varennes-sur-Allier ?



- **Wifi**
- **Ordinateurs**
- **Bureaux**
- **Projecteur**
- **Cuisine**
- **Casiers**



**Situé à l'Eco Centre
23, rue Marius Courteix
Varennes-sur-Allier**

04 70 20 05 63

www.varennes-ecocentre.fr



**Horaires d'ouverture au public : tous les jours
de 8h30 à 18h***

Contact : contact@varennes-ecocentre.fr

*** Inscription obligatoire et sous réserve de dispositions gouvernementales contraires**

Venez découvrir le FABLAB de Varennnes-sur-Allier

Un espace de travail collaboratif ouvert à tous !



- **Imprimantes 3D**
- **Découpeuse vinyle**
- **Découpeuse laser**
- **Fraiseuse numérique**



**Situé à l'Eco Centre
23, rue Marius Courteix
Varennnes-sur-Allier**

04 70 20 05 63

www.varennnes-ecocentre.fr



**Horaires d'ouverture au public : tous les mardis
de 17h à 20h***

Contact : contact@varennnes-ecocentre.fr

*** Inscription obligatoire et sous réserve de dispositions gouvernementales contraires**

LA MÉDIATHÈQUE

La médiathèque de Varennes-sur-Allier est un lieu de vie et d'activités de 300 m² au cœur de la ville, privilégiant l'accès à la culture.

Elle est composée d'espaces consacrés à la lecture publique, à la documentation, au travail :

- 15000 documents tous supports, empruntables ou en consultation sur place répartis sur différents espaces :
- **Secteur Petite Enfance et Jeunesse** : albums, bandes dessinées, contes, romans, documentaires.
- **Secteur Adultes** : romans et fictions, policiers, documentaires, BD.
- **Secteur Images & Son** : CD, DVD, ainsi que 2 ordinateurs pour effectuer des recherches documentaires.
- **Secteur Jeux** : des jeux de société à emprunter pour tous.

Cette année fut particulière : les bibliothèques ont fermé leur porte le 14 mars dans le but de freiner l'épidémie de coronavirus.

Du premier confinement a résulté la mise en place d'un système de documents « à emporter » :

Chaque personne inscrite a pu, soit par internet, soit par téléphone, soit par écrit, effectuer des demandes de réservation de documents.

A la mi-juillet, les usagers ont pu retrouver les locaux de la médiathèque et l'accès aux documents avec un protocole strict : jauge limitée, utilisation de gel hydroalcoolique à l'entrée, port du masque obligatoire, mise en quarantaine des documents.

Avec le second confinement, la mise en place du drive ou « réservez/emportez » a été renouvelée.

Comme la première fois, le public inscrit a pu réserver et venir chercher ses réservations.

Le fonctionnement du service est donc tributaire des événements.

Toutefois, la médiathèque maintient à ce jour, les expositions et animations prévues en 2021 :

Les expositions 2021 (prêtées par la Médiathèque Départementale de l'Allier) :

- Festival des illustrateurs 2019 : janvier/février 2021

"Cette exposition met en avant le travail de différents auteurs comme Gilles BACHELET, Junko NAKAMURA, Fanette MEILLIER, ...

L'occasion de découvrir ou redécouvrir leur travail et de voyager dans leur monde imaginaire."

- Les abeilles : mars/avril 2021

L'exposition montre la diversité extraordinaire des insectes de l'ordre des Hyménoptères auquel appartiennent les abeilles, les bourdons, les guêpes et les frelons. L'abeille domestique est particulièrement mise en évidence ainsi que son rôle essentiel pour les êtres humains. "Si l'abeille disparaissait de la surface du globe, l'Homme n'aurait plus que 4 années à vivre ; plus d'abeilles, plus de pollinisation, plus d'herbe, plus d'animaux, plus d'hommes." EINSTEIN



- Outre-mer : mai/juin 2021



La France d'Outre-mer est aussi désignée par le terme DOM-TOM correspondant aux Départements et aux Territoires d'Outre-Mer qui sont sous souveraineté française. Une autre appellation est également en usage : DROM-COM qui signifie Départements et Régions d'Outre-Mer - Collectivités d'Outre-Mer. La Réunion, la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane sont des départements Français depuis 1946... Mayotte en 2011. Ces zones sont aussi devenues des Régions européennes en 1992 et ont aussi le statut de Régions ultra-périphériques de l'Europe en 1997 (Traité d'Amsterdam). La population de l'ensemble de ces territoires est évaluée à 2 653 942 habitants (2010). La France d'Outre-Mer est aussi représentée par les Collectivités d'Outre-Mer - Polynésie-française, Saint-Pierre-et-Miquelon, Wallis-et-Futuna, Saint-Martin, Saint-Barthélemy - et les territoires

ayant des statuts particuliers : la Nouvelle-Calédonie et les Terres australes et antarctiques françaises (TAAF) qui incluent depuis février 2007, les îles Éparses (Bassas da India, Europa, îles Glorieuses, Juan de Nova, Tromelin). L'exposition propose une carte d'identité de ces territoires.

- Pirates d'hier et d'aujourd'hui : septembre/octobre 2021 :

"Cette exposition retrace l'histoire de la piraterie : les croyances, les superstitions rattachées à leur histoire ainsi que les pirates d'aujourd'hui : qu'il s'agisse des hackers ou des pirates maritimes du XXI^{ème} siècle."



- Noël : novembre/décembre 2021 :

La date du 25 décembre correspond à l'origine à une fête païenne du solstice d'hiver célébrée à Rome. Elle désigne, pour les Chrétiens, la naissance de Jésus-Christ. Les traditions religieuses et les coutumes laïques s'associent aujourd'hui pour célébrer une fête familiale.

Les animations 2021 :

"Reconnaissance et cueillette de plantes sauvages comestibles et bénéfiques pour la santé".

Animation qui aura lieu le 30 avril 2021 à 15h00, départ médiathèque et qui se terminera salle René FALLET pour une dégustation.

Cette animation est conduite par l'association "Aux délices sauvages" représentée par Madame Véronique GIRAUD (domiciliée à Droiturier).

RDV devant la médiathèque

Participation libre



Spectacle jeunesse, mercredi 20 octobre 2021 à 15h00 à la médiathèque.

"Le loup est revenu" par la Compagnie du rêve (spectacle de marionnettes)



Petit résumé...L'histoire : (Une adaptation du livre de Geoffroy DE PENNART, Ecole des Loisirs)

Toute la presse en parle... Même la télé ! Terrible nouvelle... Le loup est revenu ! Il veut voir Monsieur Lapin... Monsieur Lapin a peur... Il se souvient des histoires que lui racontait son Grand Père. Soudain on frappe à la porte... Est ce le loup ? Non : Ce sont les trois petits cochons. Ils sont effrayés par la terrible nouvelle ! Dans la maison de Monsieur Lapin, ils seront en sécurité ! Bien vite la maison va être trop petite ! Mais au fait... Pourquoi le loup revient il ? Qu'a t il fait pendant toutes ces années ? Où était il passé ?

Durée : 40 mn.

Spectacle gratuit sur réservation au 04 70 45 14 01

Gravure Pierre JOURDE (peintre-graveur)

Le graveur Pierre JOURDE travaille le lino et le bois à coups de griffes, dans son atelier à la Ferté-Hauterive (Allier). Après son minutieux travail de gravure, il révèle ses œuvres grâce à la magie de l'encre et d'une presse.

Il proposera à travers 2 ateliers, un adulte (10 décembre à 15h00) et un pour les plus jeunes (24 novembre à 14h30), les techniques de la gravure.

Atelier sur inscription à la médiathèque au 04 70 45 14 01.



Transport de personnes à mobilité réduite

25, rue de Vouroux Varennes/A

04 70 45 00 52

SAISON CULTURELLE 2020

2020 aura été une année très particulière pour la vie culturelle qui a dû se mettre en veille dès le 17 mars. Ainsi, seule 2 animations programmées au titre de la saison culturelle 2020 ont pu se tenir.

Animation Rétro gaming

Samedi 25 janvier 2020

Retour dans le passé pour les grands enfants et découverte pour les plus jeunes grâce à Clément COUDEREAU qui, le temps d'un après-midi, a installé, Salle FAVALELLI, des jeux vidéo mythiques des années 80, y compris des jeux d'arcades.

Cette animation a connu un vif succès et a permis de réunir un large public. Certains parents ont ainsi pu faire partager des souvenirs de leur adolescence à leurs jeunes enfants.



Théâtre « Les Copains du Champala »

Dimanche 9 février 2020

Fidèles à Varennes-sur-Allier depuis 2017, les Copains du Champala ont présenté leurs nouvelles pièces de René BURTNOL « Les Occasions du Garage LA GOUPILLE » et « Rumeurs sur les ondes » devant un public hilare et entièrement conquis. Plus de 200 spectateurs ont pu débrider leurs zygomatiques et profiter de la bonne humeur de cette troupe venue des hauteurs de la Montagne bourbonnaise.

wavin

orbis
Advancing life together

CRÉER DES ENVIRONNEMENTS SAINS ET DURABLES

C'est notre raison d'être
et notre volonté d'agir.



SAISON CULTURELLE 2021 (sous réserve de la situation sanitaire)

27 février - 20H30

Concert SEVnCO Trio

SALLE MAX FAVALELLI

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



13 mars - 20H30

Les Mirabelles Kitchen

SALLE MAX FAVALELLI

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



25 avril - 20H30

Stéphane ARNOW ROSIER

Spectacle de magie

SALLE MAX FAVALELLI

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



30 avril - 15h

Balade Délices sauvages

EXTÉRIEUR (départ médiathèque)

Entrée libre



21 juin - 18H30

Fête de la Musique

PLACE DU BICENTENAIRE

Entrée libre



10 juillet - 21H

Les Petits Chanteurs d'Asnières

SALLE MAX FAVALELLI

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



21 août - 21H

Mélanie d'ISS

Chansons françaises

SALLE MAX FAVALELLI

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



1^{er} octobre - 21h

Concert ISHTAR

Église

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



16 octobre - 20H30

Ludivine VALANDRO

SALLE MAX FAVALELLI

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



20 octobre - 15H

« Le loup est revenu »

Compagnie du Rêve

MÉDIATHÈQUE

Gratuit



22 octobre - 20H30

Récit de voyage

Le Japon

PAR M. Serge RESSOT

SALLE RENÉ FALLET

Entrée Libre



5 novembre - 20H

Film conférence sur le Mexique

par M. REUNGEOT

SALLE RENÉ FALLET

Entrée libre



7 novembre - 15H

The Cotton Fields Singers

Gospel

Église

Entrée 5 € (adultes) - 3 € (12-18 ans)

gratuit moins 12 ans



24 novembre - 14H30

Atelier gravure (pour enfants)

Pierre JOURDE

MÉDIATHÈQUE

(sur inscription 04 70 45 14 01)



Du 1^{er} au 24 décembre - 18H

Jeu du Calendrier de l'Avent

Différents lieux de la Ville

Gratuit, lots à gagner



3 décembre - Matin et après-midi

« La Grande forêt de l'hiver »

Contes et chansons

SALLE MAX FAVALELLI

Offert aux écoles Varennoises



10 décembre - 15H

Atelier gravure (pour adultes)

Pierre JOURDE

MÉDIATHÈQUE

(sur inscription 04 70 45 14 01)





COMMUNIQUE DE PRESSE POINT INFORMATION JEUNESSE



Actualité sur le Point Information Jeunesse

Le Point Information Jeunesse de Varennes-sur-Allier, géré par Viltais est un espace d'information, d'écoute et de documentation ouvert à tous les jeunes de 15 à 30 ans. L'accès est gratuit, anonyme et sans rendez-vous.

Depuis la rentrée, le Point Information Jeunesse est allé à la rencontre des Varennois lors du Forum de la vie Associative.

Dans le cadre de son partenariat avec le lycée professionnel Val d'Allier, le Point Information Jeunesse va recevoir des élèves de 3^{ème} pour préparer leur orientation. Plusieurs permanences seront organisées au lycée pour venir à la rencontre des jeunes.

Par ailleurs, afin de redynamiser le PIJ, dans ce contexte sanitaire compliqué, nous avons fait appel à l'IREPS, afin de nous soutenir dans la mise en place de nouveaux projets.

Ainsi, l'idée de proposer des interventions à destination du public jeune de Varennes sur la thématique santé-environnement est née. Cette thématique offre de nombreuses pistes de travail s'axant autour d'un travail sur la question du tri des déchets avec une sensibilisation aux questions environnementales, par le biais d'ateliers menés au sein du PIJ mais aussi au sein des établissements scolaires. Pour ce projet, l'IREPS continue de nous accompagner dans notre réflexion, afin de voir ce projet se concrétiser dès 2021.

Jeunes, parents, enseignants, demandeurs d'emploi, partenaires, n'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement !

Nos domaines d'information :

- Etudes, formation, métier
- Emploi, formation continue
- Droit, santé, société, vie pratique
- Loisir, vacances, sports et étranger

Nos services :

- Aide à la rédaction de CV et lettre de motivation
- Accès internet
- Accompagnement de projets collectifs ou individuels
- Accompagnement dans la recherche d'emploi, de stage, de contrat d'apprentissage, ...

POINT INFORMATION JEUNESSE – 5 Bis rue du 4 septembre 03150 VARENNES
SUR ALLIER

Tel : 04.70.47.45.97 / Mail : pjj.varennnes@viltais.eu

Sites : www.viltais.fr / www.info-jeunes.net

Facebook : PIJ Varennes sur Allier

M. SANGOUARD
David



ASSURANCES PLACEMENTS
réinventons / notre métier

6 Place du Champ-de-Mars
03150 VARENNES/ALLIER
Fax. 04.70.45.84.20

Tél. 04.70.45.27.80

E-Mail : agence.sangouard@axa.fr

Orias n° 07031705



element architecture
JEAN-LUC
DARQUÉ
architecte dplg



47 Chemin des Crêtes - 03500 Saint Pourçain/S

Tél. **04 70 45 58 15**

www.element-architecture.fr
accueil@element-architecture.fr



BOIS - PVC - ALU

Portes - Fenêtres

Spécialiste de la terrasse

Abris - Carports

Pergolas Bioclimatiques



ZAC la Feuillouse - 03150 Varennes-sur-Allier

Tél : **04 70 20 86 34** - 06 26 82 01 00

Mail : menuiseriepene@sfr.fr - Site : www.menuiserie-pene-allier.fr

Piessat



ELECTRICITE GENERALE

Chauffage électrique - Climatisation

Géothermie

Automatisation - Domotique - VDI

Automatisation de portail

Tous dépannages / Magasin électroménager

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
SANITAIRE

Energie renouvelable - Chauffe-eau solaire

Chaudières bois - granulés - fioul

Pompe à chaleur

Tous dépannages & entretien chaudières

Rue du Bourbonnais - 03150 VARENNES / ALLIER

04.70.45.21.27



Franck
GIZA

CHOCOLATIER

42, Rue Claude Labonde

03150 Varennes/Allier

Tél. 04 70 45 06 17



CENTRE FRANCE

Toute une banque
pour vous

Agence de Varennes-sur-Allier

1, place de l'hôtel de Ville

Tél. 04 70 45 72 30

CCAS

Le fonctionnement du service pendant la période COVID

Durant la période de confinement liée à l'épidémie de Coronavirus, le service d'aide à domicile du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est resté mobilisé. Afin de prévenir les risques d'isolement et de perte d'autonomie qu'aurait pu générer cette période de confinement, les interventions des aides à domicile se sont poursuivies au domicile des bénéficiaires, dans le respect des consignes sanitaires et sous réserve de l'accord du bénéficiaire. Priorité a été donnée lors du premier confinement aux actes essentiels et en fonction du degré d'autonomie ou de la santé de la personne et de la possibilité ou non d'espacer les visites. Pour le deuxième confinement toutes les interventions ont été maintenues, la mise en place de la priorisation n'étant envisagée qu'en cas de problèmes de ressources humaines ou par choix des bénéficiaires.

Le Conseil Départemental a plusieurs fois rappelé les règles indispensables en cas d'épidémie pour les aides à domicile mais également pour les bénéficiaires, afin de préserver la santé de tous : bénéficiaires comme aides à domicile.

Si une personne intervient à votre domicile nous vous conseillons de respecter les règles suivantes :

- Mettre à disposition des intervenants du savon liquide et du papier absorbant à usage unique, pour qu'ils puissent se laver les mains
- Ne pas recevoir de personnes extérieures au foyer durant l'intervention
- Permettre l'aération du domicile
- Porter un masque durant l'intervention

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration

Le renouvellement des membres du Conseil d'Administration du C.C.A.S. a été effectué le 12 juillet 2020.

Il est composé de 9 membres, le Maire, Président de droit, 4 conseillers municipaux et 4 citoyens issus d'associations sociales et solidaires :

- Le Président, Roger LITAUDON,
- Les conseillers municipaux, dont la Vice-Présidente, Monique FAURE, Geneviève DESVIGNE, Bernadette PÉRICHON, François ATHAYNE,
- Les représentants associatifs, Huguette DELECRAY (Association Ateliers Passions Partagées), Vincent FOSSE (Union Cantonale des Associations Familiales), Marie-Françoise LEFÈVRE (Les Restos du Cœur), Estelle PENAY (Union Départementale des Associations Familiales).



L'analyse des besoins sociaux

L'analyse des besoins sociaux est une obligation pour le C.C.A.S. dans l'année civile qui suit le renouvellement du conseil municipal. Cette analyse a plusieurs objectifs :

- Mieux cerner les besoins sociaux de la population (familles, jeunes, personnes âgées, personnes porteuses de handicap, personnes en difficulté)
- Identifier les réponses existantes et les dispositifs capables de satisfaire ces besoins
- Faire évoluer les dispositifs et les pratiques actuels pour mieux répondre aux nouvelles situations d'exclusion
- Anticiper l'évolution du territoire et les enjeux inhérents à celui-ci pour les années à venir
- Définir des solutions en lien avec les besoins identifiés et les différentes démarches actuellement en cours
- Déterminer les actions à entreprendre et les hiérarchiser

Une première enquête a été réalisée auprès des personnes de plus de 65 ans.

La population de Varennes pourra être de nouveau sollicitée et consultée sous la forme d'entretiens, d'enquêtes, de questionnaires pour prendre en compte son avis. Nous vous invitons vivement à participer.

Associations

Réouverture de l'antenne du Secours Populaire.

Grâce au soutien de la municipalité, une boutique solidaire a pu ouvrir le mardi 6 octobre 2020, mettant à disposition des Varennois et de tout habitant de la Communauté de Communes, vêtements (enfants et adultes), linge de maison, chaussures.

Un bric-à-brac annuel permet l'achat à petits prix de jeux, jouets, livres, vaisselle, bibelots, déco...

En cas de nécessité, en lien avec les assistantes sociales ou le Centre Communal d'Action Sociale, des aides ponctuelles non financières peuvent être attribuées.

Une erreur s'est glissée sur le livret des associations de Varennes, l'association Secours Populaire a changé de lieu et de jour d'ouverture

Lieu de pratique : 10, rue Antoine Fayard 03150 VARENNES-SUR-ALLIER

Jours et horaires : tous les mardis matin de 9h à 12h

Responsable antenne : Madeleine BRIGNON 06 08 77 44 74

Contact Saint-Pourçain 06 86 63 12 10

Fermeture annuelle de mi-juillet à mi-août

Ouverture prochaine de l'antenne du Secours Catholique

L'équipe de bénévoles de Varennes menée par M. François DEVAUX va accueillir dans un premier temps au 24 rue Claude LABONDE, les personnes ressortissantes de la Communauté de Communes, pour un temps d'accueil et d'écoute et apporter une aide aux besoins immédiats.

L'équipe a également pour projet de proposer du soutien scolaire et des cours d'alphabétisation.

La veille sociale (Dispositif d'aide et de soutien aux personnes âgées)

Dans le cadre de la mise en place d'une veille sociale, le C.C.A.S. utilise un registre recensant les personnes vulnérables et isolées. Ce registre nominatif sert en cas de crise sanitaire comme actuellement (Covid-19), ou encore en cas de canicule...

Seules les personnes énoncées ci-dessous et qui résident à leur domicile peuvent être inscrites sur le registre nominatif :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant le cas échéant de : l'Allocation Adulte Handicapé (AAH), l'Allocation Compensatrice pour Tierce Personne (ACTP), la Prestation de Compensation du Handicap (PCH), la carte d'invalidité, la carte de priorité et la carte de stationnement pour personne handicapée, la qualité de travailleur handicapé (conformément au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles) ; ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Si vous souhaitez être inscrit sur ce registre ou que vous connaissez une personne qui pourrait être inscrite, vous pouvez remplir le document ci-dessous.

Qu'est-ce que c'est ?

La veille sociale a pour but de mettre en place un dispositif d'alerte et de prévention des risques encourus par les personnes âgées et/ou fragiles en cas de conditions climatiques particulières ou d'épidémies.

A qui s'adresse le dispositif ?

Le dispositif est destiné aux personnes handicapées et personnes âgées en perte d'autonomie, isolées ne recevant pas de visites régulières par un membre de la famille, un ami, ou un professionnel de l'intervention à domicile.

Comment se faire connaître ?

Il faut s'inscrire auprès du C.C.A.S. en remplissant le coupon ci-dessous.

Il est possible de signaler une personne de sa connaissance mais avec son accord.

Comment ce recueil est-il mis à jour ?

Compte-tenu des mouvements de population, déménagement, décès, changement de nom, ... La liste est réactualisée tous les ans. Une mise à jour est adressée tous les ans aux personnes inscrites. Dans tous les cas, l'inscription est possible tout au long de l'année.

En cas d'évènements « hors normes », comment se passent les interventions ?

En cas d'évènements difficiles, le personnel du C.C.A.S. ou des bénévoles d'association prennent contact avec les personnes inscrites au dispositif, peuvent réaliser des visites au domicile pour vérifier que la personne va bien et rappeler les consignes à respecter compte tenu des conditions particulières.

En cas de difficulté constatée sur le plan de la santé, il est fait appel au médecin.

Des interventions aux problèmes rencontrés peuvent être proposées : aide aux courses, etc...



Inscription sur le registre des personnes vulnérables

COUPON A DECOUPER ET A RETOURNER AU C.C.A.S. Place de l'Hôtel de Ville 03150 VARENNES/ALLIER

NOM ET PRENOM DU DEMANDEUR :

Adresse :

Téléphone :

NOM ET PRENOM DE LA PERSONNE A INSCRIRE :

Adresse :

Téléphone :

Signature du demandeur

Signature de la personne à inscrire à la veille sociale

DÉPISTAGE



À l'initiative du Président de la Région AURA, Laurent WAUQUIEZ, une campagne massive de dépistage de la Covid-19 a été faite sur tout le territoire Auvergne Rhône-Alpes.

La Ville de Varennes-sur-Allier s'est portée volontaire pour être relais de cette vaste opération les 18, 19 et 20 décembre 2020.

Celle-ci a mobilisé de nombreux savoir-faire et volontaires pour en faire un succès et répondre au cahier des charges.

Ainsi, après réception des tests et de tout le matériel fourni par la Région, il a fallu trouver l'emplacement idéal afin qu'il soit visible par tous, et donc sur un lieu de passage.

C'est pourquoi la solution retenue a été l'installation de deux barnums devant l'Hôtel de Ville. Avec l'appui des services municipaux, le site a été équipé d'électricité, de chauffage, de liaison informatique via clé 4G. Un sens de circulation bien précis a été défini afin de limiter voire d'éviter au maximum le brassage des personnes

venues se faire tester : du remplissage des formulaires, jusqu'à la remise du résultat, en passant bien sûr par la réalisation du test proprement dit, effectué par 10 professionnels de santé Varennois.

Des « spécialistes » de l'informatique ont enregistré les données. Une trentaine de bénévoles, pompiers et élus se sont succédés pour encadrer l'opération en guidant en parfaite sécurité sanitaire les 450 personnes testées pendant le week-end.

Taxi Perrin

Tél. 04 70 45 09 52

Varennes-sur-Allier

Conventionné toutes Caisses et Mutuelles

23, rue de la Brunette

03150 VARENNES-SUR-ALLIER

JARDINAGE - ESPACE VERT - PETITS TRAVAUX
MÉNAGE - SERVICE A LA PERSONNE

TEL : 06 81 85 95 29 - 06 74 20 13 50
Mail : servicedelabesbre@aol.com

JALIGNY SUR BESBRE

S.A.R.L TUILIER

CHAUFFAGE - SANITAIRE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
S.A.V. - DÉPANNAGE - ENTRETIEN

Tél. 04.70.45.04.18
Mail : sarl.tuilier@wanadoo.fr
03150 Saint-Loup / Varennes-sur-Allier

8 conseils pour faire du sport sans en avoir l'air...

Pour profiter des bienfaits de l'exercice, vous n'avez pas forcément besoin de pratiquer un sport de façon intensive ! Il suffit de prendre quelques bonnes habitudes :

- 1  Rendez-vous le plus possible à vos activités ou à vos rendez-vous à pied.
- 2  Emmenez vos petits-enfants en promenade.
- 3  En sortant, prenez le bus un arrêt plus loin pour marcher.
- 4  Préférez toujours les escaliers plutôt que l'ascenseur ou l'escalator.
- 5  Faites des promenades en bicyclette.
- 6  Faites de l'aquagym ou de la nage.
- 7  Allez danser en club pour pratiquer une activité physique en vous amusant !
- 8  Activez-vous au quotidien en faisant du bricolage, ménage ou jardinage.

Repères de consommation après 55 ans

FRUITS ET LÉGUMES	 <i>Au moins 5 par jour</i>
PAIN, CÉRÉALES, POMMES DE TERRE ET LÉGUMES SECS	 <i>À chaque repas, selon l'appétit</i>
LAIT ET PRODUITS LAITIERS	 <i>3 ou 4 par jour</i>
VIANDES, PRODUITS DE LA PÊCHE, OEUFS	 <i>1 ou 2 fois par jour</i>
MATIÈRES GRASSES AJOUTÉES	 <i>En limiter la consommation</i>
PRODUITS SUCRÉS	 <i>En limiter la consommation</i>
BOISSONS	 <i>Eau à volonté : 1 à 1,5L par jour</i>
SEL	 <i>En limiter la consommation</i>

Ces repères correspondent aux objectifs nutritionnels du PNNS, Programme national nutrition-santé.

Comment se relever en cas de chute?

Si vous vous sentez apte à vous remettre debout et si la cause de la chute a disparu, effectuez les gestes suivants. Il est utile d'essayer cette technique en présence d'un proche pour se familiariser avec ses différentes étapes.

- Étape 1**
Repérez un objet solide comme un meuble. Sur le dos, basculez sur un côté en vous servant du bras opposé. Repliez la jambe du dessus et basculez sur le ventre.
- Étape 2**
Tournez la tête, les épaules, les hanches et la jambe. En vous servant de vos bras, relevez votre torse et relevez-vous lentement pour vous mettre à quatre pattes.
- Étape 3**
Toujours à quatre pattes, dirigez-vous lentement vers le meuble qui vous servira d'appui pour vous relever.
- Étape 4**
Glissez un pied vers l'avant afin qu'il soit bien à plat sur le sol. Gardez l'autre jambe pliée avec le genou au sol. Relevez-vous en douceur à l'aide de votre appui.

Quelles sont les visites médicales à effectuer après 60 ans ?

Se rendre chez le médecin quand tout va bien n'est pas évident. Pourtant, c'est une habitude indispensable pour garder la forme ! Les visites médicales et bilans permettent de faire le point sur son état physique et de mettre rapidement en place un traitement le cas échéant.

Voici une liste des principaux examens à réaliser :

Bilan médical général

Il permet de surveiller des indicateurs clés comme le poids, la tension et les réflexes, et de mettre à jour ses vaccins. Le médecin peut aussi prescrire une analyse de sang afin de vérifier :

- La glycémie (pour le diabète de type 2)
- Le cholestérol et les triglycérides
- L'urée
- La créatinine (pour les maladies rénales)
- Les transaminases (pour le fonctionnement du foie).

Une à deux fois par an.

Contrôle bucco-dentaire

Lors de ce contrôle, le dentiste réalise un bilan des gencives et des dents et procède à un détartrage. *Une fois par an en l'absence de douleurs.*

3 Mesure de l'acuité visuelle

Ce contrôle permet d'adapter la correction visuelle et de repérer, par un examen du fond de l'œil et des tests du champ de vision, une éventuelle pathologie (glaucome, DMLA, cataracte...).

Une fois par an ou en cas de troubles.

4 Contrôle de l'audition

Il permet de prévenir et de compenser une perte auditive. Lors du test, le médecin ORL réalise une audiométrie en cabine insonorisée. *Tous les 2 ans, puis chaque année après 70 ans / ou en cas de troubles.*

5 Bilan osseux

Cet examen permet de repérer une éventuelle ostéoporose. Une ostéodensitométrie est réalisée pour mesurer la densité osseuse par rayons X. *Sur prescription médicale.*

OFFICIALIZATION DU NOM DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Il y a quelques années, l'idée a émergé de donner un nom à l'accueil de loisirs. Il avait été fait appel à l'imagination des enfants, qui avaient pu glisser dans une urne leur proposition. Le nom des « **Mille et une Mains** » était alors ressorti.

Cet été nous avons souhaité officialiser ce nom par la réalisation d'une fresque sur le mur devant la garderie avec un intervenant en graff Xavier ARNAULT.

Le graffeur doit également réaliser un logo pour le service qui permettra de bien l'identifier.



ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

L'équipe pédagogique a apporté quelques ajustements au fonctionnement de l'accueil de loisirs :

- Les départs de l'accueil de loisirs, les jours d'école, ne sont plus possibles entre 16h30 et 17h. Sur ce temps, les enfants prennent le goûter, c'est un moment important qui leur permet de reprendre des forces, de se détendre et de discuter calmement. Nous avons fait le choix de ne plus l'interrompre.

- Les enfants ont la possibilité d'avoir un temps d'accompagnement aux devoirs. Comme pour le goûter, nous souhaitons que les enfants ne soient pas dérangés quand ils sont concentrés. Les familles qui inscrivent leurs enfants à cet accompagnement doivent s'engager à ne pas venir les chercher avant 17h30. Nous en profitons pour rappeler que les animateurs proposent une aide, mais que nous ne pouvons pas assurer, sur un temps aussi court, que les devoirs soient terminés et les leçons sues. Chaque famille doit ensuite vérifier à la maison l'avancée du travail scolaire.

Pour un soutien de qualité et accompagner au mieux les enfants les plus en demande, nous avons fait appel à la bonne volonté de bénévoles. Trois personnes sont venues apporter un renfort bien apprécié les soirs de la semaine : **Mme MÉTAYER** ainsi que **Mme et M. CHASSAGNE**. Suite aux mesures COVID, ils ont dû mettre fin à leur participation, mais nous espérons, ainsi que les enfants, les retrouver au cours de l'année 2021.

Depuis plusieurs années, **Mme Catherine JONET** intervenait pour l'association « Lire et Faire Lire », elle a consacré de belles heures pour stimuler le goût de la lecture des enfants et favoriser leur apprentissage de la littérature. Devant se consacrer à d'autres missions, elle a mis fin à ses séances de lecture. Nous la remercions pour son implication et pour tous les bons moments partagés. Nous en profitons également pour lancer un appel pour son remplacement.

Décoration vitrine de Noël

Dans le cadre des mercredis, les enfants de l'accueil de loisirs ont composé un décor de Noël pour agrémenter une vitrine vide, rue Antoine Fayard. Les enfants ont ainsi pu participer à la volonté de la Commune et des commerçants de donner à la ville des airs de fête et distiller un peu de la magie de Noël.



ACCUEIL DE LOISIRS EXTRASCOLAIRE (VACANCES)

Accueil extrascolaire

L'accueil de loisirs a dû faire preuve d'adaptation cette année afin d'accueillir les enfants dans les conditions sanitaires recommandées en période d'épidémie de COVID : réaménager les locaux pour garder les distances, éviter les contacts entre groupes, procéder à une désinfection régulière des locaux et des jeux, porter un masque, accueillir les enfants à l'extérieur de la structure...

Malgré toutes ces contraintes, les vacances d'été et de Toussaint ont été l'occasion pour les enfants de vivre des moments d'évasion grâce à des activités adaptées.

Si les sorties étaient limitées cet été, l'équipe d'animation a trouvé la parade. Elle a proposé à différents intervenants de venir partager leur passion ou leur art avec les enfants, au programme :

- Initiation au dessin manga par l'**Atelier de Vichy**
- Balade à poney avec les **Ecuries de Rambourg**
- Expression corporelle, danse africaine et zumba avec **Anim'Events**
- Initiation à la magie avec **Yako le magicien**
- Dessin avec l'**Ecole de dessin « Jean-Pierre PERRIN »**
- Initiation au yoga avec **Jeunes et Yoga**
- Graff avec **Xavier ARNAULT**

Des sorties ont tout de même été au programme :

- À l'**Aloha Parc** (structure gonflable sur l'eau) et au **Natural Wake Park** (ski nautique) de Paray sous Briailles.

- Au **cinéma René FALLET** de Dompierre-sur-Besbre (visite commentée de l'établissement + projection de courts métrages pour les moins de 6 ans et projection d'un film d'animation pour les plus de 6 ans).

- **Musée MUPOP** à Montluçon



Deux spectacles auxquels ont pu venir assister les parents ont clôturé chaque mois de vacances.

Durant les vacances de Toussaint, les enfants ont été éveillés aux changements générés par l'arrivée de l'automne, et vont continuer sur les prochaines vacances de 2021, d'approfondir leurs connaissances des différentes saisons.

Des conventions sont mises en place pour les vacances, entre la Ville de Varennes-sur-Allier et les communes de l'ancienne intercommunalité VARENNES-FORTERRE qui le souhaitent pour accueillir les enfants résidant sur leur territoire.



Accueil extrascolaire (suite)

Depuis cette année, une convention a été signée avec la Commune de Montoldre. Les familles de cette commune peuvent inscrire les enfants pour 10 jours de vacances.

Pour les autres communes bénéficiant d'une convention, le nombre de jours est variable par an et par enfant :

- Boucé : 10 jours
- Créchy : 10 jours pour les familles dont un parent travaille, 20 jours si les deux parents travaillent
- Langy : 165h
- Montaigu le Blin : 30 jours
- Rongères : 10 jours
- Saint Gérard-de-Vaux : 15 jours si un seul parent travaille, 25 jours si les 2 travaillent
- Saint-Gérard-le-Puy : 30 jours
- Sanssat : 5 jours

Les différents temps d'accueil périscolaire et extrascolaire ont reçu un agrément de la DDCSPP et sont soutenus financièrement par la CAF, la MSA et le Conseil Départemental.



Paiement

Depuis janvier, le service enfance n'édite plus les factures des différents accueils et de la restauration scolaire, c'est le Trésor Public qui vous envoie dorénavant les « avis de sommes à payer ».

Avec la fermeture de la Trésorerie de Varennes-sur-Allier, un nouveau mode de paiement a été mis en place : munis de votre avis du Trésor Public sur lequel est apposé un flashcode, vous pouvez vous rendre aux Bureaux de presse CANAL et CARIBOU et payer soit en liquide, soit par carte bancaire.

Les autres modes de règlement possibles sont :

- chèque établi à l'ordre du Trésor Public
- paiement en ligne sur le site Payfip
- prélèvement automatique un mois après l'édition de la facture (le dossier est disponible au service enfance)
- CESU et CESU dématérialisés pour la garde d'enfants de moins de 6 ans

Pause méridienne

Les enfants scolarisés de la petite section au CM2 sont accueillis au restaurant scolaire. Ce repas est pour eux un moment privilégié au cours duquel ils trouvent : alimentation, éducation au goût, échanges, détente et repos.

Un livret de bonne conduite est mis en place pour les enfants de l'école élémentaire afin de les responsabiliser de leur comportement durant la pause méridienne.

Lors du temps de pause méridienne, les équipes d'animation et du restaurant ont dû s'adapter aux différents protocoles sanitaires à respecter.

Les différents groupes classe ne se mélangent plus, chaque groupe a une partie de la cour qui lui est réservée, les enfants déjeunent uniquement avec les enfants de leur classe. Une vigilance renforcée est portée au lavage des mains.



*L'équipe du Service enfance
vous souhaite
une bonne et heureuse
année 2021*





- Mettre à 15 km ou 15 mn de chaque habitant du territoire le même accès aux services ;
- Réaliser ensemble ce qu'une commune seule ne peut faire ;
- Valoriser tous les atouts de notre territoire pour en accroître l'attractivité et le rayonnement,

Voici très synthétiquement résumée la feuille de route de notre communauté pour valoriser ses 44 communes et améliorer le quotidien des presque 26 000 habitants qui y vivent.

La loi a confié à l'intercommunalité certaines compétences et l'assemblée a décidé d'en exercer d'autres pour renforcer son efficience.

L'objectif n'est en aucun cas de supplanter les communes et de décider de leur avenir à leur place.

Il s'agit au contraire de développer les moyens de valoriser tous leurs potentiels et de leur permettre de mettre en œuvre, au service du plus grand nombre, des solutions inaccessibles individuellement.

Sur les sujets relevant de l'économie, du développement de l'activité, de l'emploi, de l'attractivité, la communauté a les capacités humaines et financières de mener à bien, sur les lieux les plus adaptés, les investissements structurants indispensables.

Dans le domaine de la culture, du tourisme, de la valorisation des patrimoines, d'activités ludiques ou sportives, l'échelle intercommunale est le bon dimensionnement pour réaliser les actions indispensables à l'éclosion de projets permettant un accès pour tous et un maillage équilibré des solutions proposées.

La petite enfance, les services de proximité, l'hébergement des aînés, l'urbanisme, l'ouverture à des énergies propres et renouvelables, l'amélioration de l'habitat, la gestion des ressources et des déchets, la mobilité, la mutualisation des moyens sont autant d'autres sujets qui ne peuvent plus être traités efficacement à l'échelle communale.

Pour maîtriser tous ces domaines, l'intercommunalité, en lien avec les acteurs locaux, a validé un projet de territoire, fil rouge de l'ensemble des actions et qui permettra au fil des années la cohérence globale d'un développement global, équilibré et cohérent de nos 44 communes, ne laissant personne au bord de la route.

Par des réalisations de projets en direct, par l'accompagnement logistique et/ou financier d'initiatives, par des dotations financières sur des investissements strictement communaux, notre intercommunalité joue parfaitement son rôle d'accélérateur au bénéfice de tout le territoire.

Entr'Allier, Besbre et Loire, ce sont quelques 80 agents et une centaine d'élus titulaires et suppléants qui n'ont qu'une volonté commune, la satisfaction de l'intérêt général et la mise en œuvre de projets fédérateurs et porteurs d'efficacité.

Pour mieux comprendre et connaître votre intercommunalité, connectez-vous régulièrement à notre site internet **interco-abi.fr**. Vous pourrez ainsi constater l'avancement des projets en cohérence avec les politiques décidées par les élus.

Seul, on va parfois plus vite, Ensemble on va toujours plus loin !!!

SPIE CityNetworks,
Partenaire de la performance des territoires

- Réseaux d'énergie
- Réseaux numériques (fixe, mobile)
- Services à la cité
- Transport & Mobilité

www.spie.com
f l n t a
SPIE, l'ambition partagée

SPIE CityNetworks
Les Paltrats 03500 ST-POURCAIN SUR SIOULE
Tél. : 04.70.45.35.15

PRENEZ LE TEMPS DE LA REFLEXION AVEC LE CAUE !

Qu'est-ce que le CAUE ?

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Allier est une association qui accompagne les communes et les particuliers dans leurs différents projets et sensibilise les professionnels, les élus et les particuliers à la qualité du cadre de vie.

Vous souhaitez entreprendre des travaux de rénovation énergétique dans votre habitat ?

Vous vous interrogez sur la réglementation, le choix des matériaux ? Sur les atouts et exigences du terrain et de son environnement ?

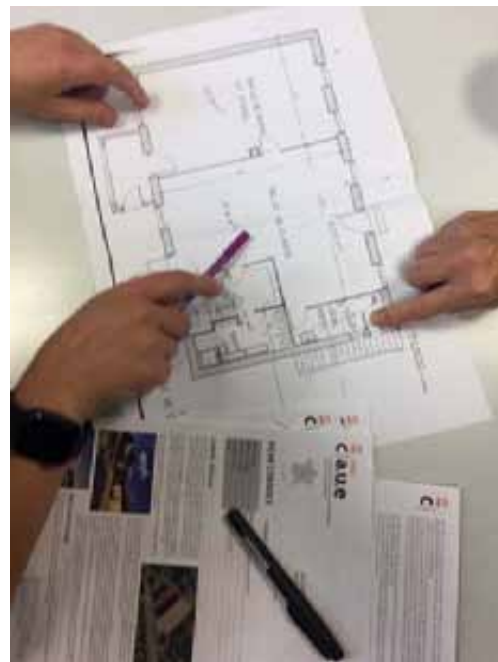
Vous avez un projet personnel ou professionnel...

Les architectes du CAUE vous conseillent sur :

- **les démarches à entreprendre** pour mener à bien votre projet
- **les atouts et les exigences** de votre terrain et de son environnement
- **la conception de votre habitat**, que ce soit en neuf ou en rénovation

Pour préparer votre entretien, rassemblez le maximum d'informations : plans si vous avez, cadastre, photographies, et surtout, **listez vos questions et vos envies pour mieux échanger**, puis prenez un rendez-vous auprès du secrétariat.

Le secrétariat du CAUE est ouvert le lundi, mardi et mercredi de 9h à 17h, 27 rue de Villars à Moulins.
Vous pouvez nous contacter au 04 70 20 11 00 ou par mail : contact@caue03.fr



Cet été, le CAUE a lancé la troisième saison du jeu pédagogique PÉPIT. A l'aide d'une application mobile gratuite, cette chasse aux trésors du patrimoine permet aux familles de découvrir les trésors du département au gré de balades à énigmes. A l'heure actuelle, 32 parcours sont disponibles.

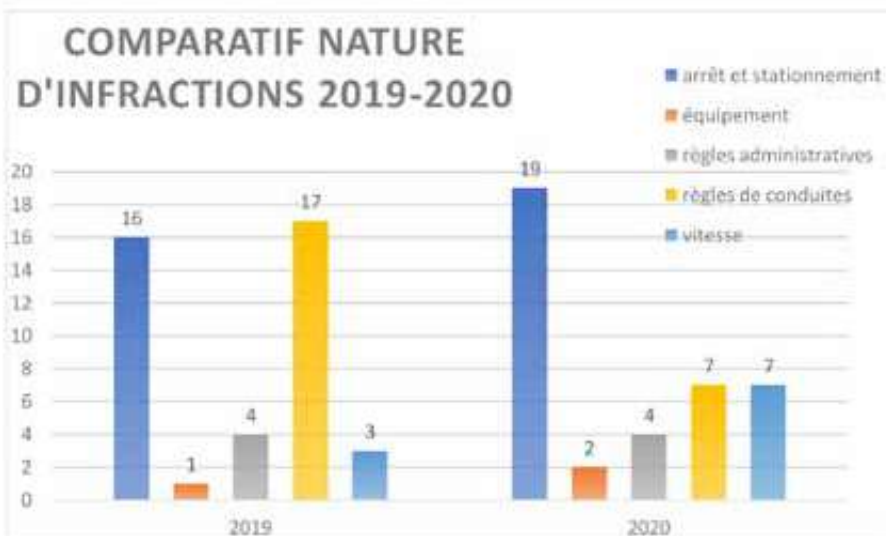
Pour en savoir plus, suivez la page Facebook du jeu (@pepit03) et surtout, n'hésitez pas à nous transmettre les pépites de votre commune !

RAPPORT D'ACTIVITE DU SERVICE DE LA POLICE MUNICIPALE en 2020

Cette année a été particulière en raison de l'épidémie de Covid-19 et des confinements successifs qui en ont résulté.

L'activité des deux agents de Police municipale de Varennes-sur-Allier s'est maintenue par rapport à 2019.

Nous constatons que les règlements et les devoirs sont des notions de civisme de moins en moins comprises et respectées par certains de nos concitoyens, alors qu'elles forment la base d'une société agréable à vivre. Ne pas mettre de disque sur la zone bleue, ne pas porter la ceinture de sécurité, rouler trop vite par rapport à la limitation de vitesse, se garer en dehors des emplacements matérialisés, ne pas ramasser les excréments de ses chiens lors d'une promenade, les laisser divaguer, ne pas entretenir sa propriété ou ses abords, sortir ses poubelles en dehors des jours et horaires prévus, autant d'exemples que nous constatons tous les jours. Et le fameux : « je ne gêne pas, j'en ai pour 2 minutes », qui lorsque nous ne l'entendrons plus, nous manquera à coup sûr.



Oui, nous sommes là pour veiller au bon ordre, à la salubrité, à la tranquillité publique et à la sécurité. Nous essayons de le faire du mieux que nous le pouvons, en tentant de nous adapter à la population Varennoise et des alentours, préférant le dialogue à la verbalisation, même si de plus en plus de personnes nous reprochent de ne pas assez verbaliser. S'ils savaient qu'à Varennes, nous constatons entre 10 et 20 infractions en tous genres, chaque jour ! Et nous n'avons dressé en 2020 que 39 procès-verbaux, tout le reste ne sont que des actions préventives, des rappels de règles que nous rabâchons encore et encore. Parce que nous ne sommes qu'à Varennes et que ceux qui nous critiquent, seraient les premiers à hurler si nous devions adopter la même démarche professionnelle que dans les villes plus importantes. Car le rôle premier de notre métier, c'est la proximité avec les usagers.

Nous sommes toujours présents pour contrôler le trafic des poids lourds dans l'agglomération conformément à l'arrêté municipal DG 2017/01. Cette année, ce sont 11 chauffeurs étrangers et 4 chauffeurs français qui ont été verbalisés pour le non-respect de la réglementation.

Les agents de la Police municipale de Varennes-sur-Allier vous souhaitent une très bonne année 2021 et forment le voeu que les prochains mois soient meilleurs que les précédents.

☎ 15 SAMU	☎ 17 POLICE GENDARMERIE	114 FAX ou SMS POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES	☎ 119 ENFANTS EN DANGER DE VIOLENCE
☎ 18 POMPIERS	☎ 112 NUMÉRO D'URGENCE EUROPÉEN	☎ 3919 VIOLENCES CONJUGALES	☎ 115 SAMU SOCIAL
☎ 116 000 ENFANTS DISPARUS	☎ 3624 SOS MÉDECINS	☎ 31117 SITUATION SUSPECTE, DANGEREUSE	

DROITS ET DEVOIRS DES PIÉTONS

- Vous êtes prioritaire sur les conducteurs de véhicule dès l'instant où vous êtes engagé régulièrement sur un passage piétons, régulier ou non par des feux tricolores.
- Au même titre que les autres usagers, vous devez observer les règles du Code de la route. En cas de non-respect, vous êtes passible d'une amende de première classe de 4€.
- Vous avez l'obligation d'emprunter les passages piétons s'ils sont situés à moins de 50 mètres de vous.

LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DE SÉCURITÉ

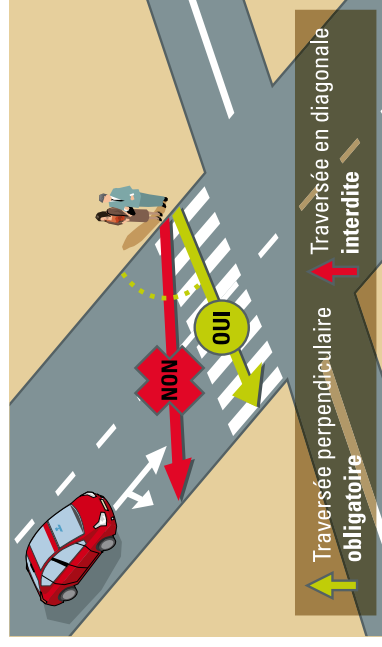
Marcher le long de la route

- Lorsqu'une chaussée est bordée d'emplacements praticables réservés aux piétons, tels que des trottoirs ou des accotements, vous êtes tenu de les emprunter. Si vous ne pouvez pas les utiliser, vous pouvez marcher sur la chaussée en circulant près des bords.
- Hors agglomération, vous devez vous tenir sur le côté gauche de la chaussée afin de faire face aux véhicules, sauf si cela est de nature à compromettre votre sécurité ou en cas de circonstances particulières (exemple : zone de travaux).

Sont assimilés aux piétons et tenues de respecter les mêmes règles : les personnes qui déplacent à la main un cycle ou un cyclomoteur, les personnes handicapées qui se déplacent dans un fauteuil roulant. Les personnes qui poussent un landau ou un fauteuil roulant sont également considérées comme des piétons et doivent rester sur le trottoir avant de traverser la chaussée.

Traverser

- Ne traversez qu'après vous être assuré de pouvoir le faire sans risque, en fonction de la visibilité, de la distance et de la vitesse des véhicules.
- À la descente d'un bus, regardez bien autour de vous, qu'il ne vous cache pas d'autres usagers de la route.
- Lorsque la traversée est réglée par des feux de signalisation, vous devez attendre le feu vert pour les piétons avant de vous engager. Lorsque c'est un agent qui règle la circulation, attendez son signal avant de traverser.
- Ne traversez pas en diagonale.



ENFANTS ET SÉNIORS LES PERSONNES LES PLUS VULNÉRABLES

**PRÈS DE 50%
DES PIÉTONS
TUÉS DANS DES
ACCIDENTS
DE LA ROUTE
SONT ÂGÉS
DE 65 ANS
ET PLUS.**

Les séniors représentent les premières victimes des accidents de la route parmi les piétons. Avec l'âge, le champ de vision rétrécit, l'acuité visuelle s'affaiblit, la qualité de l'audition diminue ainsi que les réflexes. Les conséquences d'une blessure sont plus importantes pour une personne âgée tant sur le plan physique et médical que sur le plan social (dépendance, besoin d'aide à domicile...).



Petite taille, comportement imprévisible, mauvaise appréciation des risques...

Dans la rue, l'enfant est particulièrement vulnérable. Il est donc important de lui apprendre très tôt les règles élémentaires de sécurité.

- Commencez dès l'âge de 3 ans l'apprentissage de la circulation par l'observation. Expliquez, de manière pédagogique, les règles à observer :

- emprunter les passages piétons ;
- traverser lorsque le feu est vert pour les piétons ;
- vérifier que les véhicules sont arrêtés avant de traverser ;
- ne pas courir, etc.

- Tant que les enfants n'ont pas assimilé ces règles de prudence, surveillez-les et accompagnez-les.

- Montrez l'exemple. Sachez qu'ils reproduisent vos comportements.
- Munissez-les d'un sac à dos ou cartable doté de bandes réfléchissantes et habillez-les avec des vêtements de couleur claire.

**24% DES
PIÉTONS
BLESSÉS DANS
DES ACCIDENTS
DE LA ROUTE
SONT DES
ENFANTS
DE 0 À 14 ANS.**





Société Montluçonnaise
de Constructions

M. FERNANDES

**TRAVAUX PUBLICS - ASSAINISSEMENTS
DEMOLITION - TERRASSEMENT - VRD**

ZAC du Pont Vert - 03410 PREMILHAT

Tél. 04 70 08 90 64 - Fax : 04 70 08 91 28 - E-mail : s-mc@wanadoo.fr

S.A.R.L. au capital de 123000 euros - SIRET 304 692 379 00049 - URSSAF Allier 0300046690161 - Code APE 4312A



Jardinage



Alimentation animale



Vêtements - Chaussants



Produits régionaux

Gamm vert
Village



Square de Vouroux
03150 Varennes sur Allier
04.70.47.42.21

OUVERT :

du Lundi au Samedi : 9h-12h / 14h-19h
Fermeture à 18h30 du 1/11 au 31/03



POMPES FUNÈBRES
MEUNIER

Maison DABRIGEON

Organisation complète des obsèques

04 70 45 06 93

1 et 3, rue Antoine Fayard 03150 Varennes-sur-Allier
www.pfmeunier.com



- **Services funéraires**
- **Prévoyance obsèques**
- **Marbrerie**

CENTRE DE SECOURS

Courage et dévouement

Commandé par le Lieutenant Sébastien BOUTONNET et secondé par son adjoint l'Adjudant Joseph LOPES, le centre réunit 24 sapeurs-pompiers volontaires pour assurer en premier départ, les demandes de secours des communes de : Varennes-sur-Allier, Boucé, Créchy, Montoldre, Rongères et St Loup.

Effectif du centre :

- 1 Chef de centre : Officier Lieutenant
- 1 Adjoint : Sous-officier Adjudant

Sous-officiers :

- 1 Adjudant-chef
- 1 Adjudant
- 4 Sergents-chefs et 2 Sergents
- 6 Caporaux-chefs
- 1 Caporal
- 7 Sapeurs

Interventions en 2020

Nous avons effectué **530** interventions

Recrues

Les nouvelles recrues qui sont venues renforcer le centre : Julien ERNS au 1^{er} juillet 2020, et les sapeurs Benjamin MARIA et Colin DEVAUX.

Nous leur souhaitons une bonne intégration au centre de secours.

A noter dans l'année 2020

Nous avons eu la réalisation de travaux importants pour la mise aux normes des vestiaires masculins et féminins.

Un grand nombre de nos différents événements comme le Cross Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Allier ou le Congrès Départemental des Sapeurs-Pompiers de l'Allier ont été annulés en raison de l'épidémie de Covid-19.

Formation

Manœuvres mensuelles (incendie divers, secourisme et recyclage dans tous les domaines), manœuvres nautiques, manœuvres de Compagnie Groupement Nord.

Avancement de grade

Les Sergents Audrey MEUNIER et Julien DEZECOT au grade de Sergent-Chef

Le Caporal Chef Remi POURVOYEUR au grade de Sergent

Le Caporal Julien ERNS au grade de Caporal-Chef

Anciens Sapeurs-Pompiers

Un grand merci à tous nos anciens pompiers pour leur participation à nos manifestations et cérémonies.

A noter, que toutes les personnes intéressées par l'activité de sapeur-pompier volontaire, peuvent se renseigner auprès du Lieutenant Sébastien BOUTONNET, les lundis à partir de 18h30 au centre de secours.

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Présidée par Julien DEZECOT, l'amicale permet de se retrouver entre familles et amis dans les différentes manifestations que nous organisons : méchoui, bal du 13 juillet, banquet de la « Sainte-Barbe », arbre de Noël, sans oublier, le voyage par demi groupe organisé sur deux années consécutives. Pour 2019-2020, la destination retenue, Bali, était ouverte aux personnes extérieures, pour tous renseignements pour 2021, merci de contacter le président Julien DEZECOT.

Malheureusement cette année 2020 a été une année particulière en raison de l'épidémie de Covid-19. Les activités de l'amicale ont été annulées ainsi que le voyage.

L'amicale remercie tous les foyers et donateurs qui les reçoivent lors de la présentation des calendriers qui risque d'être perturbée cette année en raison du confinement, mais nous assurerons une distribution en boîte à lettres.





SICTOM
SUD-ALLIER

ENSEMBLE, TRIONS !

100%
DES EMBALLAGES
ET DES PAPIERS
SE TRIENT

La recette pour un tri facile et rapide :

- **se poser ces 2 questions**

* C'est un emballage ? Direction le tri !

* C'est un papier ? Direction le tri !

- **être équipé d'un dispositif de tri**, selon votre lieu d'habitation, d'un bac jaune, de sacs jaunes ou se rendre au point tri le plus proche et y déposer votre emballage ou votre papier. C'est tout !

Inutile de laver l'emballage avant de le jeter, il suffit de bien le vider.

Des grands cartons à évacuer ? 2 solutions : on les coupe et on les jette dans le bac jaune ou on les dépose en déchetterie.

100 % DES PAPIERS



Journaux, magazines, catalogues, livres, enveloppes, publicités, cahiers, sacs...

Pensez à bien séparer le film plastique du magazine ou du journal avant de jeter les 2 objets au tri.

100% DES EMBALLAGES



Briques, cartonnettes, boîtes et cartons bruns



Boîtes, conserves, aérosols, canettes, tubes, bouchons, couvercles, capsules, blisters de médicaments



Pots, boîtes, barquettes, films, sacs, sachets, bouteilles, flacons, tubes et bidons

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook



SICTOM
SUD-ALLIER

VOUS POUVEZ LE FAIRE !



Les déchets qui coûtent le moins cher sont ceux que l'on valorise, ou encore mieux, ceux que l'on ne dépose pas à la collecte (collecte ordures ménagères, collecte sélective et déchetterie).



FELICITATIONS

Une hausse de 7% des emballages et papiers triés entre 2015 et 2019

FELICITATIONS

Une baisse de 12% du tonnage d'ordures ménagères incinérées entre 2015 et 2019



NOUS POUVONS FAIRE BEAUCOUP MIEUX

*Améliorer le **TRI DU VERRE** : 1000 tonnes/an encore incinérées

*Augmenter le **TRI** : de nombreux emballages vont encore à l'incinération

***COMPOSTER** plus à domicile :

>>> Près de 5000 tonnes de **DÉCHETS ORGANIQUES** (*déchets de cuisine*) sont encore incinérées

>>> Beaucoup de **PELOUSE** pourrait être **VALORISÉE** à domicile

>>> Pensez au **BROYAGE DES BRANCHES ET VÉGÉTAUX**

Avec ces gestes, plus de 8000 tonnes de déchets pourraient être évitées chaque année, soit près d'un million d'euros de coûts de traitement économisés.

Pour tout renseignement,
contactez le SICTOM Sud-Allier

► N° Vert 0 800 831 628

Rejoignez-nous sur notre site :
www.sictomsudallier.fr - Et sur Facebook

Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1** Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2** Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- 3** Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- 4** Appelez les secours :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs Pompiers
15 : Samu
- 5** Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr

Réf. 260-2493-DE - Illustrations : NANCY KWACZYK

LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



	REPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté • Égalité • Fraternité
	MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES TERRITOIRES
	MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'ÉNERGIE
	MINISTÈRE CHARGÉ DE LA SANTÉ

Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fioul ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.



La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.

Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant), en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, brasero, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

AGENDA (EN RAISON DE LA SITUATION SANITAIRE, LES ANIMATIONS PEUVENT ÊTRE REPORTÉES OU ANNULÉES)

FÉVRIER				
Mardi 2	Don du sang	16h - 19h	Salle Max Favalelli	Association des Donneurs de sang
Vendredi 5	LOTO	20h30	Salle Max Favalelli	Amicale Gymnique Varennoise
Mardi 9	Concours de belote	13h30	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Samedi 13	Assemblée Générale	13h30	Salle René Fallet	Amicale des Anciens A.F.N.
Dimanche 14	Saint Valentin	11h30	Salle Max Favalelli	Ateliers Passions Partagées
Dimanche 21	LOTO	13h30	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Vendredi 26	LOTO	20h	Salle Max Favalelli	ASV Foot
Samedi 27	Concert SEVnCO Trio	20h30	Salle Max Favalelli	Commune
Dimanche 28	Carnaval	15h	Salle Max Favalelli	A.D.E.V.
MARS				
Samedi 6	Théâtre adulte	20h30	Salle Max Favalelli	Loisirs et Culture
Samedi 6	Assemblée Générale	9h	Salle René Fallet	Association des Donneurs de sang
Dimanche 7	Théâtre adulte	15h	Salle Max Favalelli	Loisirs et Culture
Mardi 9	Repas de printemps	12h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Samedi 13	Spectacle "Les Mirabelles kitchen"	20h30	Salle Max Favalelli	Commune
Vendredi 19	Cérémonie en mémoire victimes Algérie	11h	Carré du souvenir	Commune
19, 20 et 21	Concours agricole	La journée	M. couvert et Max Favalelli	Concours agricole
19, 20 et 21	Exposition	9h-12h/14h-18h	Salle René Fallet	Académie d'Art Jean Perrin
Samedi 27	Concert	10h	Salle Max Favalelli	Chorale Gens du Pays
Dimanche 28	Chasse aux trésors	15h	Marché couvert	A.D.E.V.
Dimanche 28	LOTO	14h	Salle Max Favalelli	Pétanque Varennoise
AVRIL				
Samedi 3	Rencontres de quartier	9h à 12h	Stade de Beauvuy	Commune
Samedi 3	Rencontres de quartier	14h à 17h	Square Vouroux	Commune
Lundi 5	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Retraite sportive
Vendredi 9	Don du sang	16h à 19h	Salle Max Favalelli	Association des Donneurs de sang
Samedi 10	Repas des aînés	12h	Salle Max Favalelli	Commune
Samedi 10	Rencontres de quartier	9h à 12h	Carrefour les Haies Basses, RN7	Commune
Samedi 10	Rencontres de quartier	14h à 17h	Place de la Mairie	Commune
Dimanche 11	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
Samedi 17	Rencontres de quartier	9h à 12h	Chazeuil (Parking de l'ex-étape)	Commune
Samedi 17	Rencontres de quartier	14h à 17h	Impasse de l'Economie	Commune
Dimanche 18	LOTO	14h	Salle Max Favalelli	Lions Club
Vendredi 23	Concours de belote	13h30	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Samedi 24	Rencontres de quartier	9h à 12h	Le Moulin Vaque	Commune
Samedi 24	Rencontres de quartier	14h à 17h	Parking Carrefour Market	Commune
Lundi 26	Cérémonie du souvenir des déportés	10h45	Monument aux morts	Commune
Vendredi 30	Balade Délices sauvages	15h	Départ Médiathèque	Commune
MAI				
Samedi 8	Commémoration Victoire 8 mai 1945	10h45	Carré du Souvenir	Commune
Dimanche 9	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
Dimanche 9	Course la Va-Running	10h	Marché couvert	Association Va-Running
Samedi 22	Olympiades	15h	Marché couvert	A.D.E.V.
Samedi 29	Pièce de théâtre	20h30	Salle Max Favalelli	Lions Club
Dimanche 30	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
JUIN				
Vendredi 4	Repas Fête des mères	12h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
Samedi 12	Théâtre jeune	20h	Salle Max Favalelli	Loisirs et Culture
Mercredi 16	Don du sang	16h à 19h	Salle Max Favalelli	Association des Donneurs de sang
Vendredi 18	Cérémonie commémorative du 18 juin	11h	Place du Général De Gaulle	Commune
Lundi 21	Fête de la Musique	18h30	Pl. du Bicentenaire et Fallet	Commune
Mardi 22	Repas d'été	12h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Jeudi 24	Assemblée Générale	18h30	Salle Max Favalelli	Ecole d'arts martiaux
Samedi 26	Dîner dansant	19h30	Salle Max Favalelli	ASV Rugby

JUILLET				
Vendredi 2	Fête de fin d'année	16h30	Marché couvert	A.D.E.V.
Mardi 13	Fête nationale	19h	Place du Bicentenaire	Commune
Mardi 13	Feux d'artifice	22h30	Stade Mauregard	Comités des fêtes
AOÛT				
Dimanche 8	Après-midi Guinguette	15h	Salle Max Favalelli	Atelier Passion Partagée
Jeudi 19	Don du sang	16h à 19h	Salle Max Favalelli	Association des Donneurs de sang
Samedi 21	Mélanis d'Iss	21h	Salle Max Favalelli	Commune
Vendredi 27	Assemblée Générale	18h30	Salle René Fallet	Varennes Forme
SEPTEMBRE				
Vendredi 3	Forum vie associative	16h30	Marché couvert	Commune
Samedi 11	Concours de belote	14h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
Jeudi 16	Assemblée Générale	14h30	Salle Max Favalelli	Retraite sportive
Les 18 et 19	Fête patronale/Foire d'automne	La journée	Marché couvert et centre ville	Comité des fêtes/Commune
Vendredi 24	Représentation Théâtre	19h30	Salle Max Favalelli	Association Zanzib'art
Samedi 25	Représentation Théâtre	19h30	Salle Max Favalelli	Association Zanzib'art
Dimanche 26	Représentation Théâtre	14h	Salle Max Favalelli	Association Zanzib'art
OCTOBRE				
Vendredi 1er	Concert Ishtar	21h	Eglise	Commune
Samedi 9	Soirée spectacle	20h	Salle Max Favalelli	Loisirs et culture
Dimanche 10	Loto	14h	Salle Max Favalelli	COS de la commune
Mardi 12	Concours de belote	13h30	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Jeudi 14	Don du sang	16h à 19h	Salle Max Favalelli	Association des Donneurs de sang
Samedi 16	Spectacle transformiste Ludivine VALENDRO	20h30	Salle Max Favalelli	Commune
Dimanche 17	LOTO	14h	Salle Max Favalelli	Association des donateurs de sang
Mercredi 20	Spectacle marionnettes "Le loup est revenu"	15h	Médiathèque	Commune
Vendredi 22	Récit de voyage M. Ressot "Le Japon"	20h30	Salle René Fallet	Commune
Dimanche 31	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
NOVEMBRE				
Vendredi 5	Film conférence sur le Mexique	20h	Salle René Fallet	Commune
Vendredi 5	LOTO	20h	Salle Max Favalelli	Basket club
Vendredi 5	Concours dép. triplète 55 ans et plus	13h	Marché couvert	Pétanque Varennoise
Samedi 6	Assemblée Générale	16h	Salle Max Favalelli	Karting
Samedi 6	Concours départemental triplète	13h	Marché couvert	Pétanque Varennoise
Dimanche 7	Gospel The Cotton Fields Singers	15h	Eglise	Commune
Dimanche 7	Concours départemental doublette	13h	Marché couvert	Pétanque Varennoise
Jeudi 11	Hommage victimes pour la France 1914-18	10h45	Monument aux morts	Commune
Vendredi 19	Assemblée Générale	18h	Salle René Fallet	Pétanque Varennoise
Samedi 20	Dîner dansant	20h	Salle Max Favalelli	Lions Club
Samedi 20	Assemblée Générale	10h30	Salle René Fallet	Amicale des Anciens de la base
Dimanche 21	Bourse aux vêtements	9h	Salle Max Favalelli	A.D.E.V.
Mercredi 24	Atelier gravure (pour enfants)	14h30	Médiathèque	Commune
Vendredi 26	Soirée à thème	19h30	Salle Max Favalelli	ASV Rugby
26, 27, 28	Marché de Noël	La journée	Avenue Victor Hugo	Commune
Dimanche 28	Thé dansant	15h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
DÉCEMBRE				
Du 1er au 24	Jeux du Calendrier de l'Avent	18h	A deviner	Commune
Vendredi 3	Spectacle de Noël pour les écoles	Matin/après-midi	Salle Max Favalelli	Commune
Dimanche 5	Cérémonie hommage aux morts Guerre Algérie	11h	Carré du Souvenir	Commune
Dimanche 5	Loto des écoles	14h	Salle Max Favalelli	Loisirs et Culture
Vendredi 10	Atelier gravure (pour adultes)	15h	Médiathèque	Commune
Samedi 11	Arbre de Noël	17h	Salle Max Favalelli	COS de la commune
Dimanche 12	Repas de Noël	12h	Salle Max Favalelli	Ensemble et solidaires UNRPA
Mardi 14	Don du sang	16h à 19h	Salle Max Favalelli	Association des Donneurs de sang
Vendredi 17	Repas de Noël	12h	Salle Max Favalelli	Club de l'amitié
Vendredi 31	Réveillon	19h30	Salle Max Favalelli	A.S.V. Foot

QUI SOMMES-NOUS ?

Association créée en 1977 à l'initiative de La Chambre des Métiers de l'Allier
Inscrite à l'ordre des Experts-Comptables région Auvergne.
Une équipe de 33 collaborateurs à votre service dont 3 Experts-Comptables inscrits.
Quatre agences sur le bassin de l'Allier et une agence sur le bassin clermontois.



Association de Gestion et de Comptabilité, au service de l'artisanat, de l'industrie, du commerce, des professions libérales, des associations et de l'agriculture pour les TPE, PME et les auto-entrepreneurs depuis plus de 40 ans.



NOS DOMAINES D'ACTIVITÉS ET MISSIONS

- Tenue de comptabilité
- Etablissement des comptes annuel
- Etablissement des paies et charges sociales
- Suivi juridique de nos dossiers avec la collaboration d'un partenaire spécialisé en droit des sociétés
- Conseils en gestion
- Aide à la création d'entreprise, mise en place de tableaux de bord
- Suivi individualisé, sous forme d'entretien et de « coaching »
- Business plan
- Accompagnement dans la transmission d'entreprise
- Choix du meilleur statut juridique, fiscal et social
- Conseils et formation informatique (logiciel QUADRATUS – EBP – API)
- Dossier retraite



PLUS DE 40 ANS AU SERVICE
DES ENTREPRISES,

700 PROFESSIONNELS
NOUS FONT CONFIANCE,
POURQUOI PAS VOUS ?



Siège social : Z.A. PIERRE GIRALD – 03150 SAINT-LOUP – TEL. 04 70 45 71 00 – FAX 04 70 45 87 07
Bureau à Montluçon – 126, RD DE COURTINS – 03100 MONTLUÇON – TEL. 04 70 05 49 25 – FAX 04 70 05 45 94
Bureau à Vichy – 35, AVENUE THERMALE – 03200 VICHY – TEL. 04 70 30 54 60 – FAX 04 70 30 54 69
Bureau à Yzeure – 3 RUE MARIE LAURENCH – 03400 YZEURE – TEL. 04 70 48 60 00 – FAX 04 70 34 08 60
Bureau à Clermont Ferrand – 4, RUE CLAUDE DANZIGER – 63100 CLERMONT FERRAND – TEL. 04 73 25 41 10 – FAX 04 73 24 83 39

E-MAIL : cegesma@cegesma.com

SITE INTERNET : www.cegesma.com